



Rapport Annuel 2005



Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc

Sommaire

Structure 2005
Chiffres clés
Faits marquants

Activités commerciales

Electrification rurale

Activités industrielles

Grands projets

Ressources humaines

Activités Sociales

Résultats financiers

PREFACE

L'année 2005 a été caractérisée par une conjoncture difficile marquée par une flambée des prix des combustibles sur le marché international. Ces hausses ont engendré une augmentation des charges en combustibles de 66% au niveau de l'Office National de l'Electricité.

Par ailleurs, l'Office devait faire face à une croissance soutenue de la demande qui a atteint 8,8%, un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières années. Cette demande est liée à la dynamique de l'activité économique nationale ainsi qu'aux efforts soutenus visant à généraliser l'accès à l'électricité à l'échelle du pays. Dans ce cadre, plus de 5.400 villages ont été électrifiés en 2005 au bénéfice de plus de 243.000 foyers portant ainsi le taux d'électrification rurale à 81%.

L'année 2005 a été également marquée par la mise en service de deux importants projets de production. Il s'agit de la centrale à cycle combiné de Tahaddart, inaugurée par Sa Majesté le Roi en janvier et de la mise en service industrielle de la Station de Transfert d'Energie par Pompage (STEP) d' Afourer. Deux ouvrages qui viennent contribuer au renforcement de la puissance installée du parc national de 864 MW supplémentaires.

Dans le but d'assurer la sécurité d'approvisionnement du Royaume, un premier câble électrique sous-marin a été mis en place cette année dans le cadre du renforcement de l'interconnexion Maroc-Espagne. Cette 2^{ème} interconnexion permettra de doubler la capacité de transit entre les deux pays voisins.

En dépit de ces nouvelles infrastructures et en raison de la forte croissance de la demande nationale en l'électricité qui devrait se poursuivre sur les années à venir, l'ONE se doit d'accélérer le rythme de ses investissements tout en valorisant de nouvelles ressources et surtout les énergies renouvelables. L'objectif étant la recherche d'un kWh le moins cher tout en garantissant la disponibilité de l'électricité nécessaire au développement socio-économique du Maroc.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

Mr. Driss JETTOU, Premier Ministre

ADMINISTRATEURS

Mr. Chakib BENMOUSSA, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur

Mr. Abdelali BENCHEQROUN, Secrétaire Général du Ministère de l'Énergie et des Mines

Mr. Ahmed BENRIDA, Directeur de l'emploi au Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité

Mr. Ahmed IBRAHIMI, Directeur de la Programmation au Département de la Prévision Economique et du Plan

Mr. Ahmed BOUHAOULI, Secrétaire Général du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement

Mr. Abdelali BENBRIK, Inspecteur Général des Finances au Ministère des Finances et de la Privatisation

Mr. Abou Bekr Seddik EL GUEDDARI, Directeur de l'Administration du Génie Rural au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

COMITE DE DIRECTION

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mr. Ahmed NAKKOUCH

DIRECTEURS

Mr. Mohammedi ALLACH, Directeur financier

Mr. Abdelrhani BAAKIL, Directeur Electrification rurale

Mr. Ben Salem BEN REDOUANE, Directeur chargé de Mission auprès
du Directeur Général

Mr. Abdesslam BOUDLAL, Directeur de Projet

Mr. Mohamed FADILI, Directeur Planification

Mr. Abdelaziz HOUACHMI, Directeur Production

Mr. Abderrahim JAMRANI, Directeur Approvisionnements et Marchés

Mr. Ryad JERJINI, Directeur Communication et Coopération

Mr. Mustapha KARIM, Directeur Ressources Humaines

Miss Amina LAMRANI, Directeur Stratégie et Développement

Mr. Mohamed Rachid NEJJAR, Directeur Technique et Ingénierie

Mr. Ahmed RAHMOUNI, Directeur Commercial et Marketing

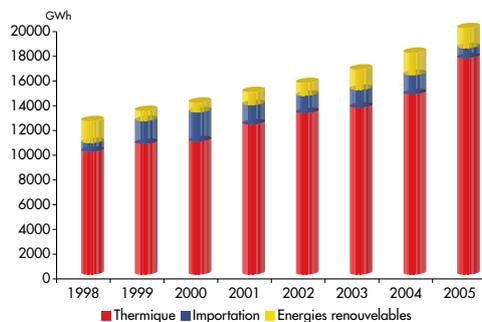
Mr. Mohamed SEBTI, Directeur Transport

Mr. Nouredine SERHIR, Directeur Distribution

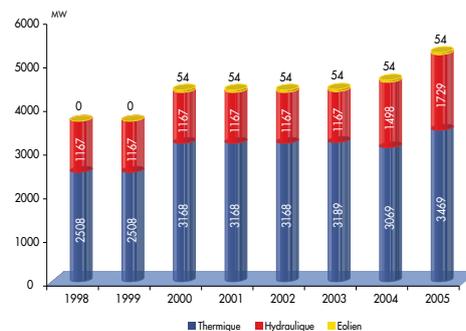
CHIFFRES CLÉS

Puissance installée	: 5 252 MW
Energie nette appelée	: 19 518,2 GWh
Production nationale d'énergie électrique	: 16 911 GWh
Nombre de clients à fin 2005	: 2 966 880
Effectif à fin 2005	: 8 787

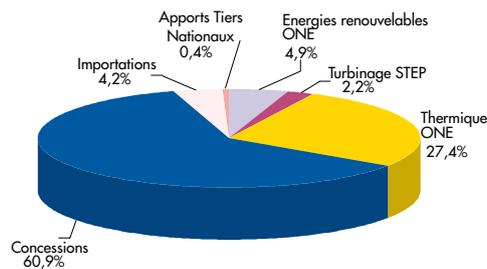
Satisfaction de l'énergie appelée en GWh



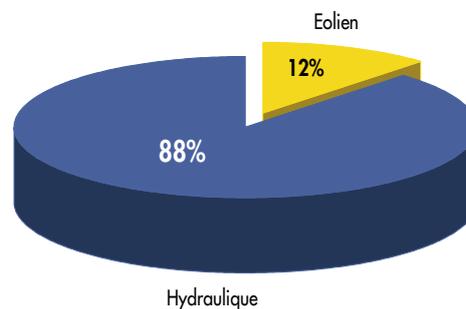
Evolution de la Puissance installée



Couverture de l'énergie injectée

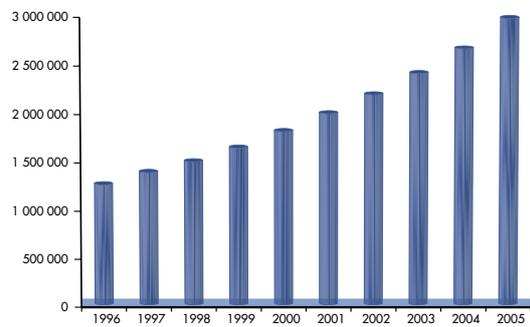


Répartition de la production à partir des énergies renouvelables

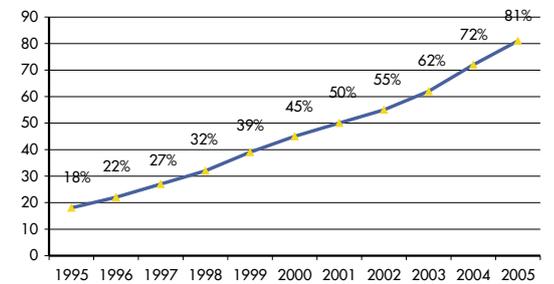




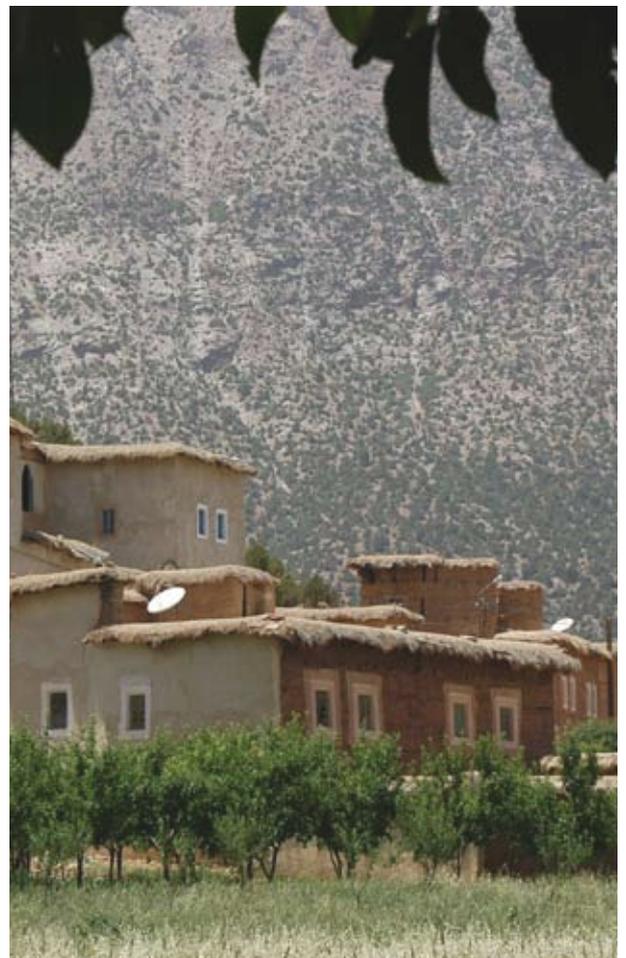
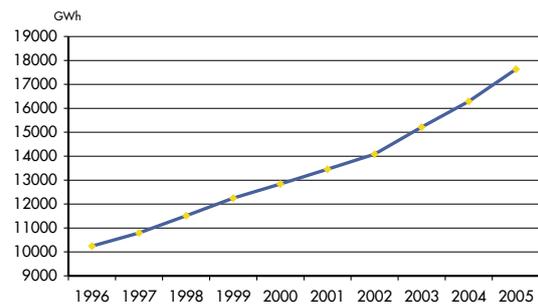
Evolution du nombre de clients



Evolution du taux d'électrification rurale



Evolution des ventes en volume



FAITS MARQUANTS



JANVIER

Inauguration par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, accompagné de Leurs Majestés Le Roi et La Reine d'Espagne, de la centrale à cycle combiné de Tahaddart.

Inauguration par Sa Majesté Le Roi de la tranche PERG 4 1ère tranche dans la province d'Ouarzazate pour l'électrification de 113 villages regroupant 6 904 foyers.



MARS

Mise en service commerciale de la centrale à cycles combinés de Tahaddart.

L'ONE et le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe signent un accord de prêt d'environ 500 millions de dirhams destinés à l'électrification de 814 villages.



AVRIL

La Division régionale du transport de Kénitra obtient sa certification ISO 9001- version 2000.



MAI

Le laboratoire des contrôles chimiques et métallurgiques à la centrale thermique de Mohammedia obtient sa certification ISO 9001- version 2000.

Signature entre l'ONE et la CDG d'un accord pour le transfert du régime de retraite.





JUIN

Mise sous tension du poste 225/60 kV de Khouribga.

L'AFD accorde à l'ONE un don de 500.000 Euros pour un programme d'appui en matière d'électrification rurale.



JUILLET

Mise sous tension du poste 225/60 kV d'Agadir.

L'ONE et la BID signent à Jeddah un contrat de financement de 46,7 millions d'Euros destinés à la mise à niveau environnementale et la rénovation des deux tranches charbon de la centrale thermique de Mohammedia.



AOÛT

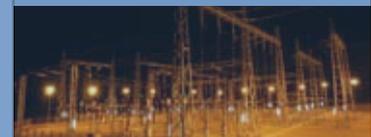
L'ONE et la BAD signent à Tunis un contrat de financement de 136,45 millions d'Euros destinés à la réalisation de la centrale thermosolaire de Aïn Beni Mathar.

Remise du LABEL PAVILLON BLEU à la plage d'Aïn Diab.



SEPTEMBRE

Mise en service du poste 225/60 kV de TENSIFT II.



OCTOBRE

L'ONE et GAMESA signent un contrat pour la réalisation du parc éolien d'Essaouira.



NOVEMBRE

Pose du premier câble sous-marin dans le cadre de l'extension de l'interconnexion Maroc-Espagne.

La Direction Approvisionnement et Marchés obtient sa certification ISO 9001 Version 2000.



DECEMBRE

Mise en service du poste 225/60 kV de TIZNIT.



Activités commerciales



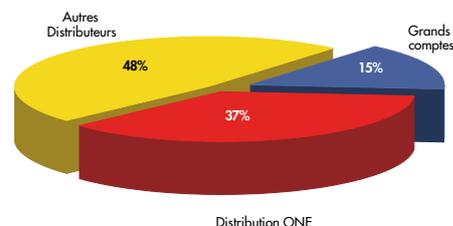
En 2005, les ventes d'énergie électrique ont progressé de 8,2%

Les zones où la distribution est assurée par l'ONE ont connu un dynamisme particulier avec une croissance de la demande enregistrée de 12,2% contre 6,1% pour les zones couvertes par les régies et les concessionnaires privés.

Ce dynamisme se reflète dans le portefeuille clients de l'Office, qui a connu, toutes catégories confondues, une augmentation de 11,8% soit 312 658 nouveaux clients portant ainsi le total de la clientèle de l'ONE à 2 966 880 à fin 2005.

D'autre part, les ventes d'énergie ont totalisé 17 630 GWh contre 16 288 GWh l'année précédente soit une progression de 8,2%.

Répartition des parts de marché



	2004		2005		Evolution des ventes (%)
	Ventes (GWh)	Parts de marché (%)	Ventes (GWh)	Parts de marché (%)	
Clients Grands Comptes	2 548	15,6	2 698	15,3	5,9
DISTRIBUTEURS					
Distribution ONE	5 756	35,3	6 457	36,6	12,17
Autres distributeurs	7 984	49	8 475	48,1	6,1
Ventes Totales	16 288	100	17 630	100	8,2





L'analyse des ventes de l'ONE fait ressortir les évolutions suivantes :

Clients Grands Comptes

Les ventes en volume aux clients grands comptes, alimentés en Haute et très Haute tension, ont connu en 2005 une évolution de 5,9 % par rapport à l'année précédente, totalisant ainsi 2 698 GWh. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse des ventes THT qui ont progressées de 22 % (en raison d'une forte demande de l'OCP PHOSBOUKRAA (+25,1 %)).

Par ailleurs, l'année 2005 a enregistré l'arrivée de deux nouveaux clients alimentés en THT-HT à savoir :

SONASID Acierie Jorf (THT)

HOLCIM Setta(HT)

Distributeurs

Le marché national de la distribution de l'énergie électrique, partagé entre l'ONE, les Régies Publiques et les Distributeurs Privés, a totalisé en 2005 un volume de ventes de 14 931 GWh, soit une progression de 8,7% par rapport à 2004.

Distribution ONE

Avec un volume de ventes de 6 455 GWh en hausse de 12,2 % par rapport à 2004, la distribution ONE enregistre le plus fort taux de croissance des ventes d'électricité. L'Office maintient sa position de leader national avec une part de marché qui est passée à 43% contre 42% en 2004.

Ventes aux clients THT- HT en MWh

	2004	Part de marché	2005	Part de marché	Evolution
CIMENTERIES	906 047	35,6%	921 252	34,15%	1,7%
MINES	692 046	27,2%	731 093	27,10%	5,6%
CHIMIE	318 999	13,2%	314 943	11,67%	-1,3%
TRANSPORT	237 091	8,6%	242 706	9,00%	2,4%
AUTRES	393 887	15,4%	487 688	18,08%	23,81%
TOTAL THT- HT	2 548 070	100%	2 697 682	100%	5,9%

Autres Distributeurs

Les clients distributeurs de l'ONE, au nombre de 11, ont totalisé 48% des ventes globales de l'Office contre 49 % en 2004. Les ventes ont atteint 8475 GWh, en progression de 6,14 % par rapport à l'année précédente.

Ces ventes sont réparties à hauteur de 41% à la Lydec, 17% à la REDAL, 9% à AMENDIS TANGER et 8% pour la RADEEMA.

Distributeurs y compris l'ONE	Evolution	Part de marché
Distribution ONE*	12,20%	43%
LYDEC	4,72%	23%
REDAL	7,60%	9%
AMENDIS TANGER	5,32%	5%
RADEEMA	10,69%	5%
RADEEF	2,07%	4%
RADEEM	3,41%	2%
AMENDIS TETOUAN	9,26%	2%
RAK	13,59%	2%
RADEEJ	8,20%	1%
RDE LARACHE	7,83%	1%
RADES	6,70%	1%
Total distributeurs nationaux	6,14%	100%

*Hors clients directs THT/HT





CLIENTS DIRECTS DE L'ONE

Il s'agit des clients ONE alimentés soit en moyenne tension, soit en basse tension.

Clients alimentés en moyenne tension

Les ventes aux clients moyenne tension (MT) représentent 17,7% des ventes d'énergie de l'ONE. Les ventes à cette catégorie de clientèle se sont élevées en 2005 à 3 128 GWh, soit une progression de 11% par rapport à l'année précédente.

Répartition des ventes aux clients MT en MWh :

	2004(*)		2005		Evolution	
	Nombre d'abonnés	MWh	Nombre d'abonnés	MWh	Nombre d'abonnés	MWh
INDUSTRIE	3 147	1 503 840	3 372	1 617 213	7,15%	7,54%
AGRICULTURE	5 058	883 114	5 643	1 036 639	11,57%	17,38%
TERTIAIRE	1 807	269 676	1 991	306 790	10,18%	13,76%
ADMINISTRATIF	985	161 348	975	166 751	-1,02%	3,35%
TOTAL MT	10 997	2 817 977	11 981	3 127 393	8,95%	10,98%

(*) Données actualisées par rapport à la dernière publication

Clientèle Agricole

La consommation d'électricité MT par les clients agricoles a connu une progression importante de 158,4 GWh, soit 18,2% de plus par rapport à l'année 2004. Cette progression de la demande dans le secteur agricole est due à l'augmentation de la consommation des sociétés privées opérant dans cette activité.

Clientèle Industrielle

La demande des clients industriels MT a totalisé en 2005 un volume de 1 623 180 MWh avec une progression de 109 GWh, soit 7,2% de plus que l'année précédente.

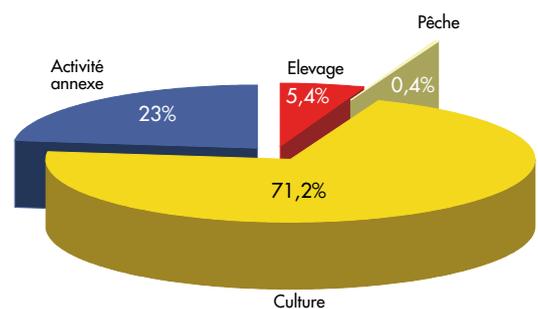
Avec 227 nouveaux clients enregistrés en 2005, soit une progression de 7,2 %, les industriels représentent une part de 28% des clients MT.

La plus forte demande a été enregistrée au niveau des secteurs Eaux & Electricité (+25 GWh), bâtiment (+19 GWh), l'agroalimentaire (+18 GWh) et industries chimiques (+9,8 %).

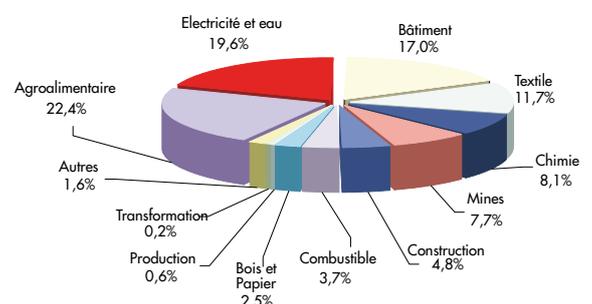
Clientèle du Tertiaire

La consommation d'électricité par le secteur tertiaire a connu une augmentation de 14% soit 38 GWh de plus, dont 39% pour le segment Commerce, 10% pour le segment Hôtellerie.

Répartition de la consommation du marché agricole par segment



Répartition des ventes aux clients industriels par secteur d'activité





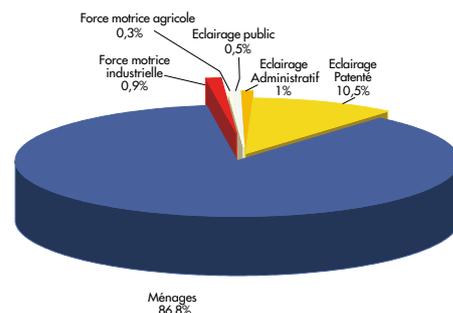
Clients alimentés en basse tension

Avec 311 672 nouveaux clients enregistrés en 2005, dont 284 764 ménages, la clientèle Basse Tension de l'Office a atteint le nombre de 2 954 768, soit 11,8 % de plus que l'année 2004. Cette progression s'explique par l'augmentation du nombre de clients PERG qui a connu une hausse de 196 281 nouveaux clients.

Grâce aux efforts de généralisation de l'électrification entrepris par l'Office National de l'Electricité dans le cadre du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) lancé en 1996, les clients PERG représentent 28,6% des clients BT de l'ONE contre 24,5 % en 2004.

Les ventes à la clientèle basse tension ont atteint 3 329 GWh soit une progression de 13,3 % par rapport à 2004. Elles représentent ainsi 19% des ventes totales de l'ONE

Répartition des clients BT par usage



Nombre de clients par usage

USAGES	2004	2005	VARIATION
Ménages	2 279 725	2 564 489	12,50%
Eclairage patentes	289 009	309 342	7,00%
Eclairage administratif	27 284	29 037	6,40%
Eclairage public	12 614	14 186	12,50%
Force motrice agricole	8 515	10 121	18,90%
Force motrice industrielle	25 949	27 593	6,30%
Total clients BT	2 643 096	2 954 768	11,80%



L'ONE, UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SES CLIENTS.

Depuis l'assistance, l'information jusqu'à la promotion de nouveaux services, tout est mis en œuvre pour augmenter le niveau de satisfaction d'une clientèle devenue de plus en plus exigeante. Le taux de satisfaction est mesuré grâce à des enquêtes réalisées annuellement par un cabinet spécialisé. Celle de 2005, réalisée, sur un échantillon de 11 179 clients, a démontré un bon niveau de satisfaction. Les résultats résumés dans le tableau ci-dessous montrent un fort taux de satisfaction chez les grands comptes suivis des clients ruraux.

CIBLE	Tout à fait satisfaits	Globalement satisfaits (satisfaits + tout à fait satisfaits)
Grands comptes	23%	84%
Ménages et patentés	16%	41%
Professionnels	24%	52%
Clients PERG	33%	70%

Un nouveau système de tarification pour l'optimisation de la facture

Dans le cadre de sa politique tarifaire, l'Office National de l'Électricité propose une nouvelle tarification à trois postes horaires au profit des clients moyenne tension. Cette nouvelle offre permet, d'une part, une meilleure optimisation de la facture pour les clients industriels et d'autre part, l'optimisation de notre système électrique.

Trois versions horaires sont ainsi proposées : «Longue utilisation», « Moyenne utilisation » et «Courte utilisation» avec la possibilité d'une souscription de puissance par poste horaire permettant la modulation de puissance.

AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE

Les principaux motifs de satisfaction avancés par les clients sondés sont relatifs à la qualité de l'assistance qui leur est portée. Des actions visant à mieux répondre aux attentes de la clientèle et anticiper ses besoins ont été mises en place en 2005.

Installation de systèmes de télérelevé

En 2005, la majorité des sites pouvant être raccordés au réseau RTC ont été équipés de liaisons téléphoniques, de modems et d'aiguilleurs pour les clients disposant de plus d'un compteur.

Mesure de la qualité de l'alimentation électrique :

Il s'agit de la mesure et de l'analyse des paramètres du réseau aux points de livraison à la clientèle grand compte. Depuis le début de ce programme en 2003, 19 points de livraison ont bénéficié de ce service dont 5 en 2005 :

Maroc Phosphore 3&4, OCP Youssoufia, RADEEJ1, Univers Acier, Acierie Jorf Lasfar

L'assistance technique

Certains clients alimentés en THT et HT, dont le raccordement était en cours en 2005, ont bénéficié de l'assistance technique de l'ONE. Il s'agit de :

- Future aciérie SONASID de Jorf Lasfar (105 MW)
- SAMIR Mohammedia (25 MVA)
- La nouvelle cimenterie ATLACIM dans la région de Settat (5 MW)
- MAROC PHOSPHORE extension
- L'extension de la cimenterie de SAFI
- La nouvelle sous stations de l'ONCF Zenata (2x3MVA)
- L'extension du complexe industriel UNIVERS ACIER
- Réalisation de la nouvelle cimenterie du Nord (RMC)
- Raccordement du nouveau projet de textile FRUIT OF THE LOOM
- Nouveaux projets de raccordement et sécurité d'alimentation électrique des clients distributeurs (RADEM, RADEEMA, REDAL, AMENDIS, RADEES, RADEEL)

Par ailleurs, et pour permettre aux clients grands comptes d'optimiser leur facture, une assistance leur est accordée pour des simulations leur permettant de choisir le système tarifaire qui leur est adapté ainsi que l'adaptation de la puissance souscrite aux besoins réels de leur entreprise.

Programme d'Electrification Rurale Global (PERG)



L'ELECTRICITE POUR TOUS, NOTRE ENGAGEMENT POUR 2007

Le programme d'Électrification Rural Global a connu en 2005 un nouveau record dans les réalisations grâce à un rythme d'électrification jamais atteint auparavant. Ceci découle d'une volonté affichée d'assurer l'électrification de la totalité du monde rural à l'horizon 2007 afin de faire bénéficier cette partie de la population de son droit de jouir de services sociaux aussi vitaux que celui de l'électricité et donner par la même l'occasion d'une impulsion au développement économique et social dans ces régions. Le taux d'électrification rurale a atteint 81% à fin 2005, l'objectif étant de porter ce pourcentage à 100% à l'horizon 2007.

Nour: Succès du Compteur à Prépaiement

Trois ans après son lancement, le système à prépaiement NOUR a connu une réussite confirmée dont témoigne le nombre important de clients qui ont adopté ce mode en 2005. De 41830 en 2004, le nombre des bénéficiaires du système NOUR est passé à 190 999 soit une progression de plus de 125 %.

Développé par l'ONE, le système NOUR a l'avantage d'affranchir les clients PERG des déplacements en Agence pour le règlement de leur facture grâce à l'utilisation d'une carte rechargeable.

Les clients NOUR représentent 22,6% de l'ensemble des clients PERG contre 6,5% à fin 2004. 78% de ces clients ont été enregistrés seulement en 2005.

Le volume des ventes aux clients "NOUR" réalisé au titre de l'année 2005 est de 54 083 MWh pour un nombre de recharges de 811810. La recharge moyenne par carte pour l'ensemble des cartes rechargées est de 67 kWh.





UNE VOLONTE AFFICHEE DE GENERALISER L'ACCES A L'ELECTRICITE

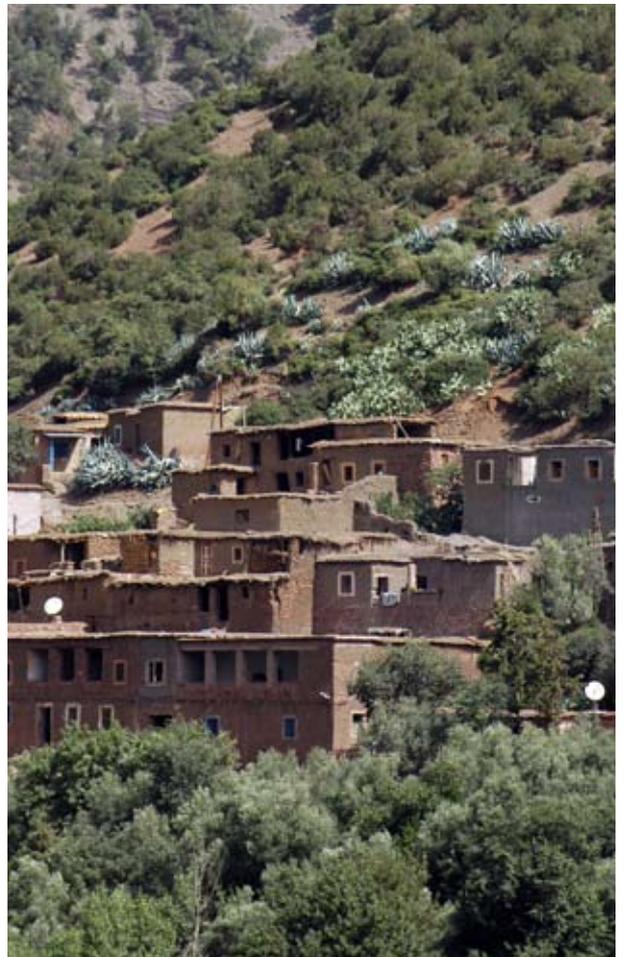
La volonté de l'ONE de généraliser l'accès à l'électricité dans le monde rural à travers son Programme d'Électrification Rurale Global (PERG), s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'Office de contribuer au développement économique et humain dans le Royaume. Ainsi le rythme des réalisations ne cesse de s'accélérer d'année en année afin qu'à l'horizon 2007 la totalité des foyers ruraux puissent bénéficier de l'accès à l'électricité.

Ainsi, le nombre de villages réalisés en 2005 a augmenté de 34% par rapport à 2004 passant de 3 610 à 4 839 villages connectés au réseau .

La présence de l'électricité dans le monde rural a induit une véritable dynamique économique locale qui se manifeste par l'apparition de nouveaux secteurs d'activité. Ainsi le nombre de clients "force motrice agricole" qui représentent des activités de petites industries et d'autres activités liées à la transformation de produits agricoles comme les moulins à grains et les huileries a augmenté de 30% en 2005.

En effet, une étude d'impact socio-économique du PERG réalisée récemment par un cabinet spécialisé a révélé que l'électrification a induit dans le monde rural une véritable dynamique économique se traduisant par l'apparition d'activités génératrices de revenus avec comme effet indirect une régression d'environ 5% de l'exode rural et une augmentation du taux de retour de 1,5%.

En 2005, le nombre de clients "force motrice agricole et industrielle" a augmenté de 30%. Il s'agit notamment d'activités de petites industries notamment la menuiserie, les ateliers de mécanique ainsi que d'autres activités liées à la transformation de produits agricoles comme les moulins à grains et les huileries.



ACTIVITE ELECTRIFICATION PAR RESEAU INTERCONNECTE

Réalisations en terme de villages et de foyers

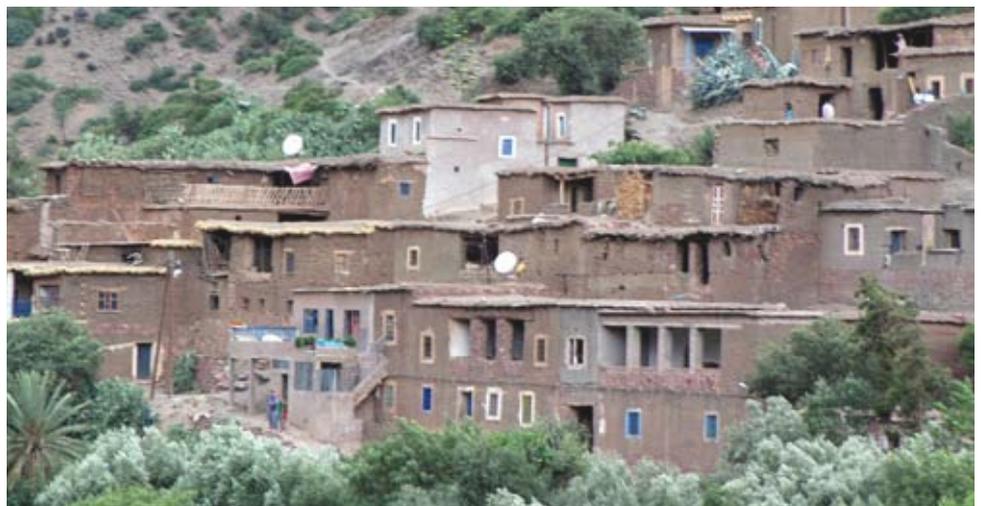
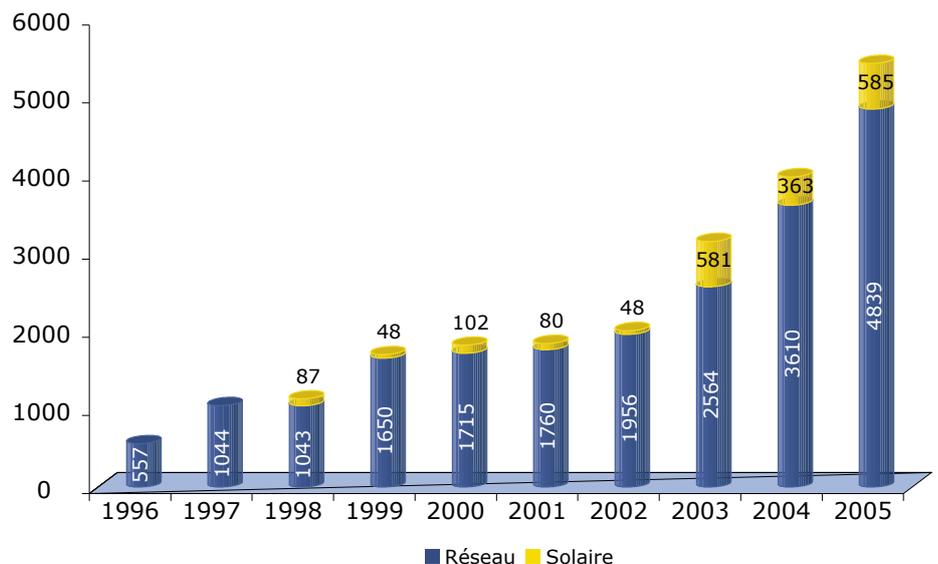
4 839 villages ont été électrifiés en 2005 permettant ainsi l'accès à l'électricité à 233 668 foyers ruraux. Ceci représente un accroissement de 34% en terme de villages et 30 % en terme de foyers par rapport à 2004. Ainsi le nombre de clients PERG réseau a atteint 843 881 soit un accroissement de 30% par rapport à 2004. Ces clients ruraux représentent 28,6% de la clientèle BT de l'office contre 24,5% en 2004.

En ce qui concerne la consommation d'électricité des clients PERG, elle représente 13,9% de la clientèle BT avec 461,1 GWh. Cette part est de 16% si on tient compte uniquement des ménages. Ils représentent 28,6% de la clientèle BT ONE contre 24,5% en 2004 et représentent 13,9 % de la consommation BT.

Infrastructures réseau construites

Une importante infrastructure de réseau électrique a été construite en 2005 dans le cadre du PERG : 5 100 km de lignes MT et 2 900 postes de transformation.

Nombre de villages réalisés depuis 1996





ELECTRIFICATION DECENTRALISEE :

Dans certaines régions caractérisées par leur éloignement du réseau ou par la dispersion de l'habitat, le raccordement au réseau étant prohibitif, l'ONE a adopté d'autres modes d'électrification afin de permettre aux habitants de ces contrées rurales d'avoir un droit d'accès à l'électricité. Il s'agit de techniques d'électrification décentralisées reposant sur l'énergie solaire et éolienne ou sur des micro-centrales hydroélectriques avec une part de marché qui est passée à 43% contre 42% en 2004.

Electrification par kits photovoltaïques

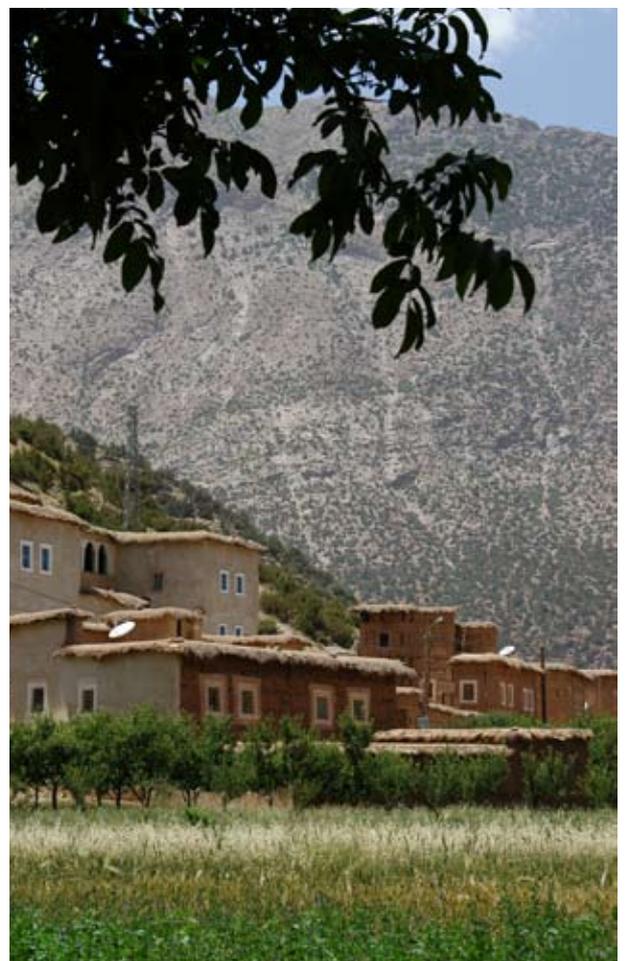
Ce mode d'électrification est destiné aux villages dont le coût de branchement au réseau dépasse les 27 000 dirhams par foyer en raison notamment de leur éloignement du réseau ou de la dispersion de l'habitat.

En 2005, 585 villages ont été électrifiés par installation de kits photovoltaïques individuels permettant ainsi à 9 533 foyers de bénéficier du courant électrique.

Par ailleurs, en 2005 des ordres de service (ODS) ont été donnés pour 5 marchés concernant la fourniture, l'installation et l'entretien de 37 000 Kits photovoltaïques individuels dans les provinces de Berkane, Jerada, Larache, Oujda Angad, Figuig, Taounate, Al Hoceima, Kénitra, Sidi Kacem, Chefchaouen, Taourirt, Nador, Taza, Zouagha My Yacoub, Al Ismailia, Agadir Ida Outanane, El Hajeb, Ifrane, Tata et Chtouka Aït Baha.

De même, 6 autres ODS ont été donnés pour des marchés totalisant 40 000 autres kits individuels pour les provinces de Guelmim, Tetouan, Marrakech Menara,

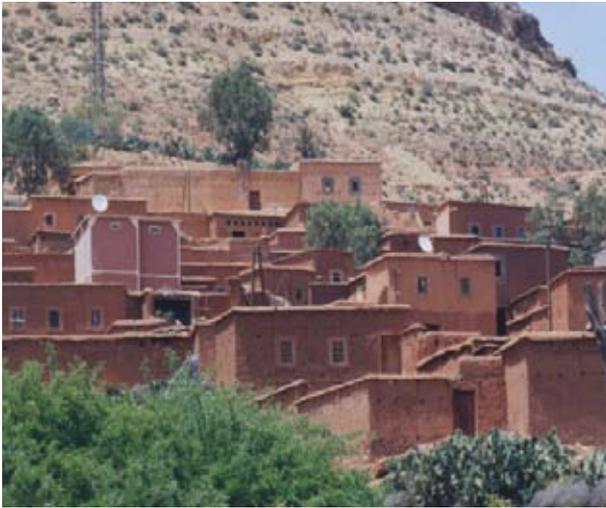
Sidi Youssef Ben Ali, Zagora, Sefrou, Boulemane, Al Haouz, Ouarzazate, Ben Slimane, Errachidia, Salé Al Jadida, Skhirat Temara, Taroudannt, Tiznit, El Kalaa des Sraghna, Béni Mellal et Azilal.



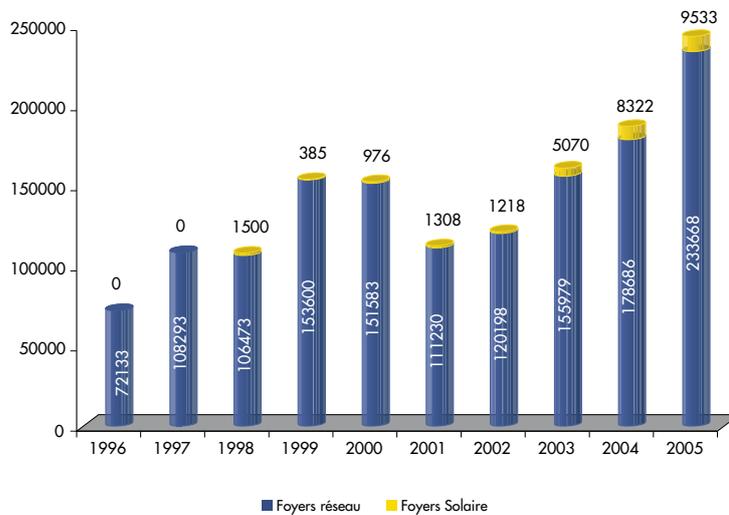
Répartition des villages bénéficiaires par province :

PROVINCES	Nombre villages	% villages	Nombre foyers	% foyers
KHEMISSET	84	14%	2778	29%
KHENIFRA	52	14%	1709	18%
KHOURIBGA	3	1%	1054	11%
CHICHAOUA	19	3%	471	5%
EL JADIDA	18	3%	430	5%
TAZA	58	10%	402	4%
SAFI	36	6%	401	4%
IFRANE	50	9%	329	3%
EL HAJEB	32	5%	312	3%
KENITRA	21	4%	257	3%
TAOUNATE	34	6%	205	2%
JERADA	22	4%	167	2%
ZOUAGHA MY YACoub	23	4%	155	2%
SETTAT			135	1%
AL HOCEIMA	8	1%	112	1%
SALE EL JADIDA	13	2%	111	1%
LARACHE	18	3%	103	1%
SEFROU	19	3%	98	1%
SKHIRATE -TEMARA	12	2%	50	1%
TAROUDANT			48	1%
FIGUIG	4	1%	43	
OUJDA ANGAD	11	2%	43	
BOULEMANE	6	1%	40	
SIDI KACEM	2		40	
TAOURIRT	11	2%	40	
TOTAL	585	100%	9533	100%





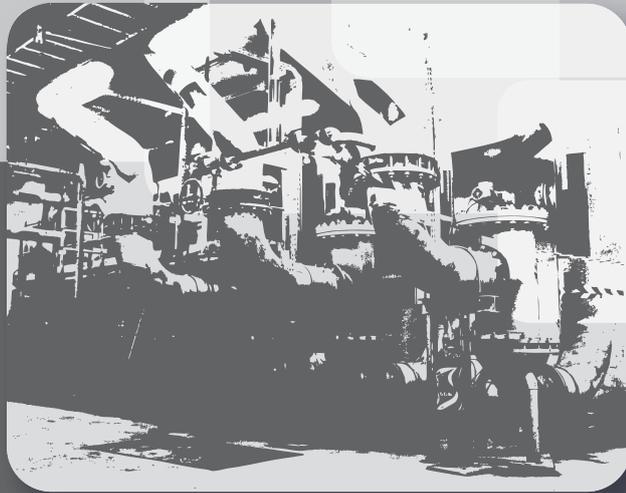
Réalisations en terme de foyers toutes techniques confondues



Réalisations par régions toutes techniques confondues

REGIONS	Nombre de villages	%	Nombre de Foyers	%
MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ	1270	23%	40715	17%
SOUSS-MASSA-DRAA	954	18%	31113	13%
TAZA - AL HOCEIMA - TAOUNATE	526	10%	23419	10%
DOUKKALA - ABDA	508	9%	29234	12%
TANGER - TETOUAN	483	9%	30660	13%
MEKNES - TAFILALT	328	6%	11269	5%
GHARB - CHRARDA - H>CINE	263	5%	15003	6%
CHAOUIA - OUARDIGHA	235	4%	19724	8%
L'ORIENTAL	232	4%	12328	5%
TADLA - AZILAL	223	4%	12345	5%
RABAT - SALE - ZEMMOUR - ZAER	162	3%	5716	2%
FES - BOULEMANE	152	3%	6395	3%
GUELMIM - ESSAMARA	87	2%	5238	2%
LE GRAND CASABLANCA	1		42	
TOTAL	5424	100%	243201	100%

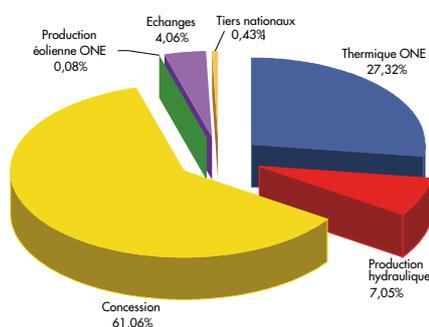
Activités industrielles



SATISFACTION DE LA DEMANDE

L'énergie électrique nette appelée a atteint au cours de l'année 2005 19 518,2 GWh contre 17 945 GWh pour 2004, soit une progression de 8,7 %.

La satisfaction de cette demande a été assurée à hauteur de 27,32% par la production ONE d'origine thermique, 61,06% par les concessionnaires (JLEC + CED) et 7,05% à partir de la production hydraulique. Quant aux échanges, ils ont représenté 4,06 % dans la satisfaction de la demande nationale en 2005.



La capacité totale installée à fin 2005 est de 5 252 MW, soit une augmentation de 13,65 % par rapport à l'année précédente (4 621 MW). Cette augmentation est due

à la mise en service du deuxième couple de la Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) ainsi que la mise en service de la station à cycle combiné de TAHADDART.

PRODUCTION NATIONALE

La production nationale c'est élevée à 19 158,2 GWh en 2005.

Production thermique

La production thermique s'est élevée à 17 540 GWh, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2004.

72,6 % de la production thermique s'est faite à partir du charbon et 13,4 % à partir du fioul.

La production concessionnelle de la centrale de Jorf Lasfar au charbon, qui a atteint 10 028 GWh , a connu une stagnation ne progressant que de 0.9 % contre 6% en 2004.

La contribution de la production thermique ONE a pour sa part progressé de 13 % atteignant 4 433 GWh.

Répartition de la production thermique

	Production en GWh	Evolution / 2004
	2005	
PRODUCTION THERMIQUE	17 540	20,30%
CHARBON	12 731	1,70%
• JLEC	10 028	0,90%
• C.T. Mohammedia	1 641	4,40%
• C.T.Jérada	1 062	4,90%
FUEL-OIL	2 803	36,20%
• C.T.Mohammedia	1 248	12,10%
• C.T.Kénitra	1 100	43,20%
• Turbines à gaz	398	-
• Groupe Diesel	58	8,3%
• Gasoil	3	-32%
GAZ NATUREL (CC TAHADDART)	2 003	-



Production hydraulique

Compte tenu de la faible hydraulicité qu'a connue l'année 2005, la production hydraulique n'a atteint que 1405 GWh (dont 447 GWh produite par la STEP d'Afourer) contre 1595 GWh produite en 2004, soit une diminution de 40%.

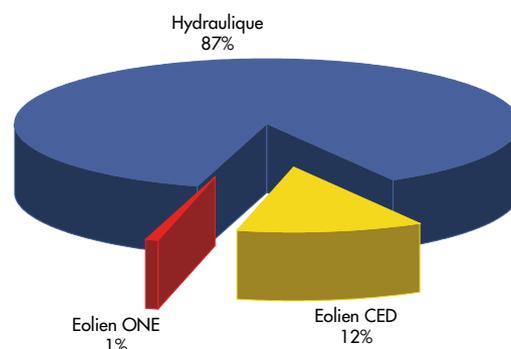
Production éolienne

Pour l'année 2005 la production du parc éolien est de 15,4 GWh, soit une augmentation de 10,7% par rapport à celle de 2004.

Puissance installée en MW

Unités de production	Puissance installée
26 usines hydrauliques	1 265
Station de Transfert d'Énergie d'Afourer	464
5 centrales thermiques à vapeur	2 385
• charbon	1 785
• fioul	600
6 centrales turbines à gaz	615
Cycle combiné de Tahaddart	400
Thermique diesel	69
Total thermique	3 469
Eolien (dont 50 MW de la CED*)	54
Total ONE	5 252

Répartition de la production à partir des énergies renouvelables



RESEAU DE TRANSPORT

L'activité transport a connu encore une fois en 2005 une amélioration de la qualité de service offert à la clientèle ONE. Ce qui reflète la volonté actuelle de l'Office de se hisser au niveau des standards internationaux afin de se préparer à l'ouverture du marché de l'électricité.

Conscient des nouveaux enjeux, l'ONE est soucieux de satisfaire les besoins de sa clientèle tout en lui assurant un produit de qualité et des services conformes à ses attentes.

Certification ISO 9001 : version 2000

A l'issue de la réussite du projet pilote de la certification ISO 9001 version 2000 du réseau nord ouest en décembre 2004, la direction transport a certifié cette année les trois divisions régionales transport (Casablanca, Fès et Marrakech) et a étendu cette démarche de Système Management Qualité (SMQ) à l'ensemble de l'activité transport pour l'obtention d'un certificat unique à l'horizon 2007.

Renforcement du réseau de Transport

Comme chaque année l'Office réalise plusieurs projets qui vont dans le sens du renforcement de son réseau de transport pour une efficacité accrue et des performances encore meilleures. Ainsi en 2005, l'ONE a procédé notamment à la mise en service de 8 nouvelles lignes THT de 225 kV et 5 postes de transformation de 225/60 kV.

Réseau Fibres Optiques

Le réseau électrique national étant en développement continu, la gestion des installations de production, de transport et de distribution nécessite de plus en plus de liaisons de télécommunication. Pour cette raison, l'Office a entrepris la modernisation de son réseau de télécommunication par l'introduction de la fibre optique dans les lignes aériennes. La technologie des fibres optiques étant appropriée pour la transmission d'une





grande capacité de données avec des délais de transmission très courts et une sûreté accrue notamment en régime perturbé.

Ainsi, 3 500 km de câbles à fibres optiques ont été installés et mis en service parallèlement sur le réseau de transport de l'électricité à fin 2005. Avec une extension de 1 400 km prévue entre 2006 et 2008.

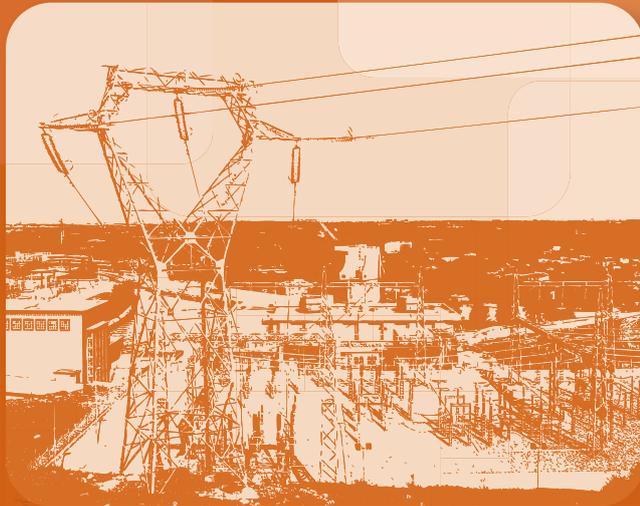
RESEAU DE DISTRIBUTION

Infrastructures de distribution

		2004	2005	Variation
Longueur de lignes (km)	Lignes MT	40560	47079	16,07%
	Lignes BT	112017	133542	19,22%
Nombre de postes	ONE	16054	19195	19,57%
	Clients	10542	11195	6,19%



Grands projets



AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE PRODUCTION

Afin d'accompagner la demande de plus en plus croissante, l'ONE procède à la réalisation d'importants projets pour augmenter sa capacité de production améliorant ainsi la disponibilité de l'énergie électrique et la sécurité d'approvisionnement pour ses clients.

PROJETS DE PRODUCTION THERMIQUE

Centrale à Cycle Combiné de Aïn Beni Mathar

Dans le cadre du renforcement de son parc de production et la diversification de ses ressources énergétiques, l'Office National de l'Electricité a lancé un projet de centrale thermo-solaire à cycle combiné intégré à Aïn Beni Mathar à 86 km au sud de la ville d'Oujda.

Cette centrale d'une puissance installée de 450 MW est composée d'un cycle combiné intégré fonctionnant au gaz naturel qui sera prélevé sur le gazoduc Maghreb-Europe. La centrale comportera aussi une composante solaire sous forme d'un champs de miroirs

cylindro-paraboliques de 220 000 m² avec une capacité de production de 55 GWh par an.

Le montant total du projet est estimé à 341 millions d'euros.

Rénovation des tranches 3 et 4 de la Centrale de Mohammédia

Ce projet consiste à améliorer les performances des tranches au charbon 3 et 4 de la Centrale Thermique de Mohammédia et leur impact sur l'environnement. D'une puissance unitaire de 150 MW, ces deux tranches ont été mises en service en 1985-1986.





PROJETS DE PRODUCTION HYDRAULIQUE

Complexe Hydroélectrique de Tanafnit El Borj

Situé dans la province de Khénifra, ce complexe est composé de deux aménagements hydroélectriques :

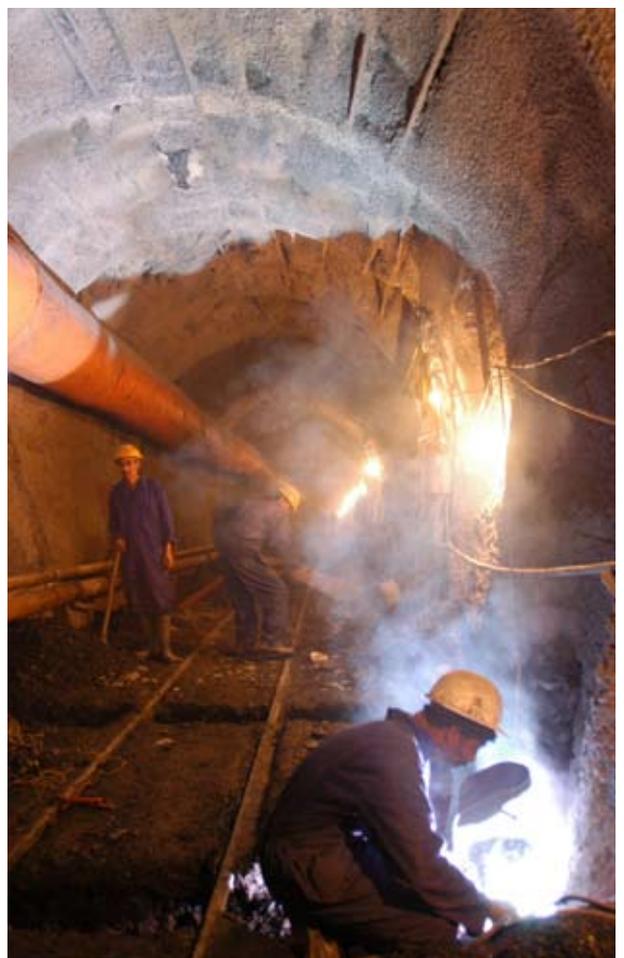
- 1- Celui de Tanafnit, destiné à turbiner les débits réguliers des sources de l'oued Oum Er Rabia et les restituer en amont du deuxième aménagement appelé El Borj. D'une puissance installée de 2×9 MW, cet ouvrage devrait produire en année de moyenne hydraulicité 98,2 GWh,
- 2- L'aménagement d'El Borj se trouve en aval de la restitution de Tanafnit et il est destiné à turbiner les débits de l'Oued Oum Er Rabia modulés par Tanafnit pour les restituer en amont,
- 3- du confluent de l'Oued Amassine. Il a une puissance installée de 2×13 MW et devrait produire en année de moyenne hydraulicité 108,6 GWh.

Télégestion des Centrales Hydrauliques

Le parc hydraulique de l'ONE est composé de 25 centrales de différentes puissances dans différentes régions du Royaume dont l'exploitation s'effectue selon les consignes reçues directement du Dispatching National.

Compte tenu des contraintes de ce mode d'exploitation, l'ONE envisage de concentrer la gestion de ces centrales à partir de deux centres. Ce projet prévoit que la gestion des centrales hydrauliques ait lieu à partir de deux centres de télégestion installés à Fès et Afourer.

Ce projet, confié au groupement EDF/CIH, nécessite une enveloppe estimée à 8 millions DH.



PRODUCTION EOLIENNE

Parc éolien d'Essaouira 60 MW

D'une puissance totale de 60 MW, le parc éolien d'Essaouira produira en moyenne 210 GWh par an. Situé à Cap Sim à 15 km au sud d'Essaouira, il sera réalisé par l'ONE en tant que maître d'ouvrage qui en assurera l'exploitation. Il nécessitera un budget de 783,3 millions de dirhams. Il sera assuré par l'Office en collaboration avec la banque allemande KfW qui a consenti pour ce projet un don de 50 millions d'Euros.

Ce parc comprendra des aérogénérateurs d'une puissance nominale unitaire de plus de 850 kW, des postes BT/MT des éoliennes, des postes élévateurs MT/HT, trois lignes d'évacuation 60 kV ainsi que des appareils de contrôle de commande, de mesure et de protection.

Parc éolien de 140 MW de Tanger

Situé à 22 km au Sud Est de Tanger, ce parc aura une puissance totale de 140 MW et une productibilité annuelle moyenne de 510 GWh. Il sera composé d'aérogénérateurs d'une puissance unitaire d'au moins 850 kW, deux lignes d'évacuation 225 kV, des postes élévateurs MT/HT ainsi que des postes BT/MT des éoliennes.

Ce parc, dont la mise en service est prévue pour début 2007, nécessitera une enveloppe estimée à 1,8 milliards de dirhams et sera financé par l'ONE, la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Allemande KfW et l'Agence Française de Développement.

RENFORCEMENT DU RESEAU DE TRANSPORT

Doublement de l'interconnexion entre les pays voisins

Afin d'améliorer la qualité et la continuité de service et d'assurer un soutien immédiat au réseau en cas d'incident au niveau des moyens de production, l'ONE a lancé un projet de renforcement des interconnexions électriques avec les pays voisins. Ce projet vise à augmenter la capacité de transit de l'interconnexion avec l'Algérie ainsi que le doublement de l'interconnexion Maroc-Espagne.

A travers ce projet de renforcement des interconnexions, l'ONE vise à faire du Royaume un carrefour énergétique entre les deux rives de la méditerranée et jeter les bases d'un véritable marché régional de l'électricité.

Ce projet vise aussi en parallèle la mise en place d'une dorsale 400 kV s'étendant entre les postes frontaliers avec l'Espagne et l'Algérie ainsi que l'extension des lignes 400 kV, 225 kV et 60 kV.





DE NOUVEAUX PROJETS DANS LA DISTRIBUTION

Systèmes de téléconduite des réseaux de distribution

L'ONE a décidé de réaliser un projet de téléconduite régionale des réseaux de distribution électrique en vue de résoudre les problèmes rencontrés dans la gestion actuelle des réseaux et atteindre les objectifs suivants :

- 1- Moderniser les activités de gestion, d'exploitation et de conduite des réseaux de distribution des Centres de conduite régionaux,
- 2- optimiser la gestion des réseaux de plus en plus denses,
- 3- réduire les coûts d'exploitation,
- 4- améliorer la qualité de service rendu aux clients grâce à la localisation rapide des défauts sur le réseau, le rétablissement rapide des tronçons sains du réseau et la prévention des défauts de surcharge et de fluctuation de tension pour une meilleure stabilité du réseau,
- 5- Améliorer la gestion des coupures du courant.

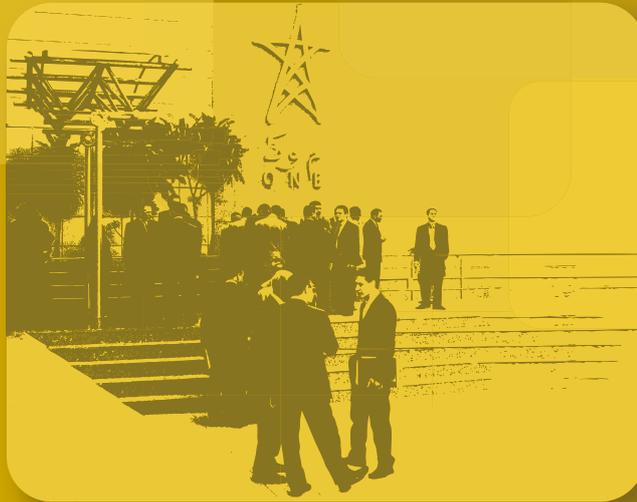
Ce projet nécessite une enveloppe de 163,52 millions de dirhams.

Progiciel de gestion commerciale

Pour améliorer la gestion de sa clientèle et être à la hauteur de ses attentes, l'ONE envisage l'acquisition et l'implémentation d'un progiciel de gestion clientèle. Ce progiciel permettra à l'office d'optimiser et refondre le processus de gestion et d'offrir de nouveaux services à la hauteur des attentes des clients. Le coût de ce projet, est estimé à 163,84 millions DH .



Ressources Humaines



EFFECTIFS

L'effectif de l'Office s'élève à 8 787 agents à fin 2005 dont 6% de femmes, contre 8 961 agents en 2004 soit une baisse de 1,94% due principalement aux départs à la retraite .

La tranche d'âge située entre 40 à 45 ans représente la part la plus importante avec 2 515 agents, soit 28,6%. L'âge moyen du personnel de l'ONE est d'environ 43 ans.

Concernant la répartition par ancienneté, la tranche des 15 à 20 ans (2 721 agents) représente 31% de l'effectif total. Quant à la moyenne d'ancienneté du personnel elle s'établit à 18 ans.

L'effectif est réparti en 3 431 agents d'exécution (39%), 3 827 agents de maîtrise (44%) et 1 529 cadres (17%).

La structure de l'effectif de l'ONE par collègue a connu une nette révolution dans le sens du renforcement des niveaux de l'encadrement et ce, par l'élévation continue des niveaux de qualification du personnel.

Des actions qui s'orientent dans le sens des orientations stratégiques de l'ONE :

- amélioration continue de la productivité
- relèvement du niveau de qualification du personnel
- motivation du personnel

PRINCIPALES REALISATIONS

- décentralisation du contrôle et édition des bulletins de paie
- organisation de la 5ème édition du pourvoi de poste :

700 postes ont été publiés dont 653 couverts. Les candidats qui ont passé le test de pré-requis étaient au nombre de 918 dont 629 ont été retenus pour suivre la formation de développement.

La formation

Des actions de formation ont été réalisées par les divisions formation. Elles ont été réalisées au profit de 5 051 bénéficiaires et totalisent 63 519 homme/jour/formation.

Médecine de travail

Les actions menées en 2005 ont porté essentiellement sur :

- Des visites médicales d'embauche au profit de 157 nouvelles recrues.
- Visites systématiques : les statistiques des visites systématiques avoisinent les 76,4%. Ces visites visent à détecter des infections et maladies chroniques.





Action sociale

Dans un but d'améliorer la situation sociale des agents et dans le cadre d'une politique sociale visant, entre autres, l'encouragement à l'accèsion à la propriété et l'achat de véhicules, l'office a accordé en 2005 des prêts au bénéfice de 105 agents pour un montant global de 11,3 millions de dirhams.

Par ailleurs, l'ONE a préparé durant la même période des dossiers de cession pour 51 logements.

RETRAITE

Au cours de l'année 2005, l'activité de la CCR a été axée sur la finalisation du projet d'externalisation du régime de retraite de l'Office vers le régime RCAR. Ainsi, des accords cadre ont été passés avec la CDG fixant les principes fondamentaux et les modalités de base relatifs à la prise en charge du régime de retraite de l'ONE par cet organisme à travers les régimes RCAR et CNRA dont il assure la gestion.



Activités Sociales



DES ENGAGEMENTS D'ENTREPRISE CITOYENNE

Confortant son rôle d'opérateur de service public, l'ONE consent d'importants efforts humains et financiers afin de démocratiser l'accès à l'électricité tout en participant activement à la concrétisation d'actions citoyennes diverses à travers des partenariats et des soutiens aux différents acteurs du développement économique et social.

Lumière pour l'école

Afin d'améliorer les conditions d'enseignement en milieu rural, l'Office National de l'Electricité, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, a pris en charge l'électrification des écoles rurales. Cette initiative a permis aux écoliers d'avoir une scolarisation normale notamment en hiver. L'électrification a aussi rendu possible l'utilisation de matériels pédagogiques améliorant ainsi la qualité de l'enseignement dans les campagnes.

L'Office a ainsi contribué gracieusement à l'électrification de dizaines d'écoles soit par raccordement au réseau en assurant l'installation et le branchement intérieur ou par la fourniture et l'installation de kits photovoltaïques, et ceci dans le cadre de l'opération " Lumière pour l'école".

Electrification des dispensaires

L'amélioration des conditions de soins médicaux dans les campagnes fait partie des préoccupations de l'ONE dans le

cadre de son objectif de généralisation de l'accès à l'électricité dans le monde rural. Dans ce cadre, l'Office National de l'Electricité, en partenariat avec le Ministère de la Santé publique, a entrepris l'électrification des dispensaires ruraux contribuant ainsi à l'amélioration des soins dispensés aux populations rurales. L'accès à l'électricité a permis l'utilisation de différents matériels médicaux améliorant ainsi l'hygiène et les actions de santé publique.

L'électrification de ces dispensaires est assurée gracieusement par l'ONE soit par raccordement au réseau, soit de façon décentralisée notamment par le biais de kits solaires appropriés.

Du courant pour le peri-urbain

La promotion de l'habitat social et la lutte contre la prolifération de l'habitat insalubre sont des axes stratégiques de la politique gouvernementale visant l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées en milieu urbain. Dans ce cadre, l'ONE continue le raccordement au réseau des quartiers situés à la limite des périmètres urbains non concernés par le PERG et entrant dans ses zones d'action, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations démunies.

Le financement de ces opérations est assuré par l'Office conjointement avec les bénéficiaires.





Extension du réseau aux foyers excentrés

Dans le cadre de la généralisation de l'accès à l'électrification à l'ensemble de la population rurale, l'Office contribue à l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes. Ainsi, l'Office a mis en place une formule qui permet de généraliser l'électrification à l'ensemble des foyers ruraux excentrés qui n'ont pas été pris en compte dans le cadre du PERG.

C'est un programme conduit en partenariat avec les bénéficiaires et les Collectivités Locales et qui consiste à étendre le réseau à ces foyers isolés distants de moins de 300 mètres des foyers déjà connectés. Il s'agit principalement de foyers qui ne sont pas compris dans les conventions ratifiées dans le cadre du Programme d'Électrification Rurale Global. L'ONE prend en charge les travaux d'extension en deçà de la limite de 300 m.

Exonération des frais d'études et de suivi des réalisations

Pour certains clients qui décident de réaliser leurs propres travaux d'électrification, l'ONE accorde une exonération de sa rémunération pour sa participation au suivi des travaux d'études et de réalisation des ouvrages. Cette exonération est accordée sur simple demande des clients éligibles notamment les communes rurales qui financent leurs projets d'électrification, les associations rurales à but non lucratif et les coopératives agricoles ou artisanales qui souhaitent réaliser des projets d'électrification.

Lutte contre le travail des enfants

Conscient de l'importance que revêt la lutte contre le travail des enfants, l'Office National de l'Électricité s'engage à côté des institutions et des associations à lutter contre le travail des enfants.

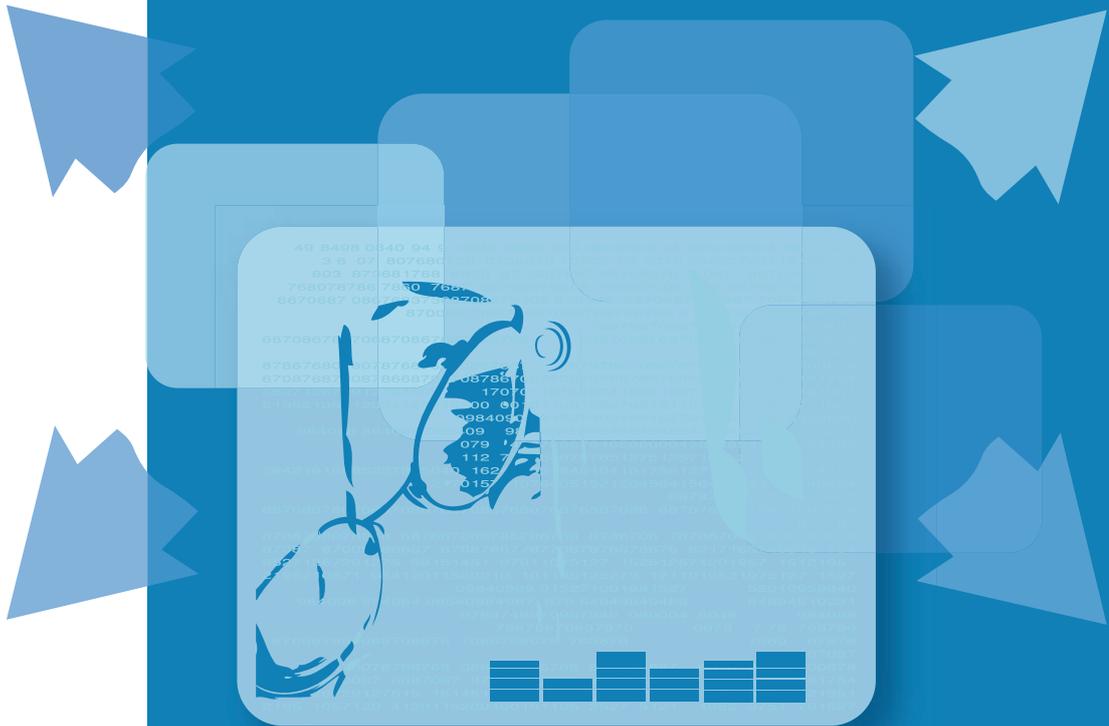
A cet effet, l'ONE s'est associé en 2005 à l'initiative de l'ONG "INSAF" qui œuvre dans ce sens en assurant l'édition de supports de communication et en mettant à disposition de l'association toute la logistique nécessaire pour leur diffusion à travers ses réseaux d'agences à 2,5 millions de foyers.

Une entreprise soucieuse de la qualité de l'environnement

Dans le cadre de l'opération plages propres, l'ONE a participé à l'initiative de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement visant la mise à niveau environnemental du littoral marocain.

Partenaire fidèle de cette opération depuis son lancement en 1999, l'ONE a, depuis cette date, pris en charge les plages de Ain Diab, Moulay Bousselham et Al Oualidia.

Résultats financiers



L'année 2005 a été marquée par une forte demande en énergie électrique (+8%), par la réalisation d'un important programme d'investissement et par une série d'événements qui ont eu un impact sur la situation financière de l'ONE.

En effet, l'année 2005 s'est caractérisée par :

- la baisse de la production hydroélectrique
- la hausse des prix des combustibles (fioul, charbon et gaz naturel)
- l'augmentation des prix d'achat d'énergie sur le marché espagnol

Toutefois, la mise en service en 2005 du premier cycle combiné au gaz naturel à Tahaddart et de la STEP d'Alfourer a permis d'atténuer partiellement les impacts négatifs des facteurs précités.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

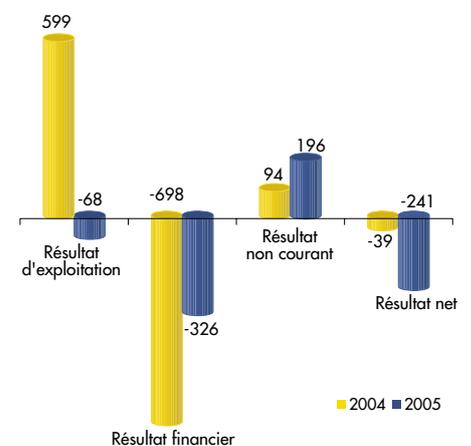
Le compte de produits et charges s'est soldé par un résultat d'exploitation déficitaire de 68 MDH contre un résultat bénéficiaire positif de 599 MDH en 2004, soit une baisse de 111,4% due à l'évolution plus importante des charges d'exploitation (+22,8%) par rapport aux produits d'exploitation (+16,4%).

Ce déficit d'exploitation est principalement imputable à la baisse de la production

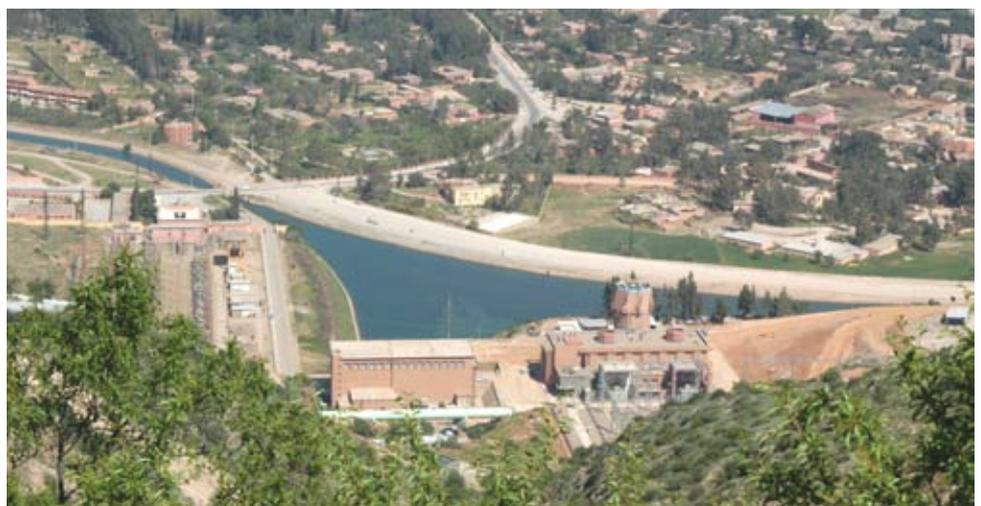
hydroélectrique, au renchérissement des prix des combustibles, à l'augmentation des achats d'énergie en raison de la mise en service de la centrale à cycle combiné de Tahaddart et à la hausse des prix de l'électricité sur le marché espagnol et enfin, à l'augmentation des dotations aux amortissements.

Quant aux ventes d'énergie (hors taxes) dont les tarifs sont restés inchangés en 2005, elles ont connu une augmentation de 8,7% passant de 11 148 MDH en 2004 à 12 116 MDH en 2005.

Compte de résultats 2004-2005 en MDH



Les charges de combustibles en valeur ont augmenté de 73% passant de 1 849 MDH en 2004 à 3 198 MDH. Cette forte évolution est la conséquence de l'augmentation des quantités consommées





(+45% pour le fuel et +26% pour le petcoke) et la flambée des cours internationaux des combustibles.

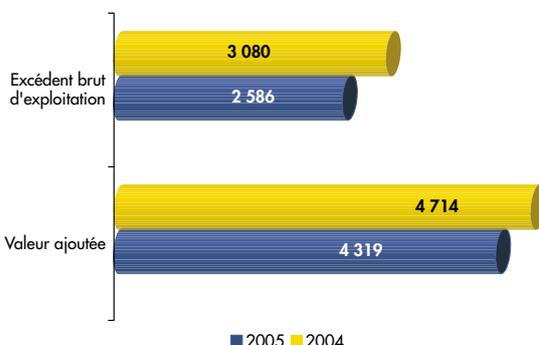
Les achats d'énergie en valeur ont atteint 5 868 MDH, soit une hausse de 17,3% par rapport à 2004 due essentiellement à :

- la hausse de 11,8% des achats d'énergie en quantité (13 121 GWh en 2005 contre 11 733 GWh en 2004) suite notamment à la mise en service en concession du cycle combiné de Tahaddart
- la hausse des prix d'achat d'énergie sur le marché espagnol
- la hausse des prix des combustibles

SOLDES DE GESTION

La valeur ajoutée a connu une baisse de 8,4% pour atteindre 4 319 MDH en raison de l'augmentation plus que proportionnelle de la consommation (+31%) par rapport à la production (+16%).

L'excédent brut d'exploitation a également enregistré une baisse passant de 3 080 MDH en 2004 à 2 586 MDH en 2005.



Compte tenu du déficit d'exploitation de 68 MDH et du résultat financier de -326 MDH, le résultat courant s'est établi à -394 MDH et le résultat net de l'année 2005 est déficitaire de 241 MDH .

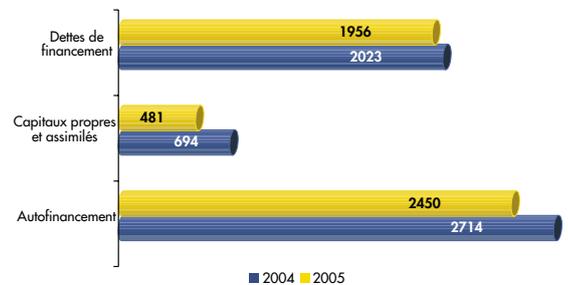
RESSOURCES ET EMPLOIS

L'autofinancement s'est détérioré de 9,7% en passant de 2 713 MDH en 2004 à 2 450 MDH en raison du résultat négatif.

L'augmentation des capitaux propres et assimilés a été de l'ordre de 482 MDH contre 694 MDH en 2004.

Concernant les tirages sur emprunts, ils se sont établis à 1 956 MDH contre 2 022 MDH en 2004.

Evolution des ressources 2004/2005 en MDH



En 2005, les acquisitions et augmentations d'immobilisations ont atteint 4 297 MDH.

Ces investissements regroupent des ouvrages de production, de transport, de distribution, d'électrification rurale, des aménagements complémentaires de maintenance et d'appui ainsi que des investissements financiers.

A noter également l'intégration dans le patrimoine de l'Office de la centrale à cycle combiné de Tahaddart gérée en concession à compter de mars 2005 pour un coût de 2 833 MDH. Ce qui porte l'investissement global 2005 à 7 130 MDH contre 4 662 MDH en 2004.

Le remboursement du principal de la dette a enregistré, conformément aux échéanciers de la dette contractée, une baisse de 22% en passant de 1 055 MDH à 821 MDH en 2005.

Alors qu'elle était négative de 1 525 MDH en 2004, la variation du besoin de financement global s'est établie à -170 MDH en raison de la variation plus importante enregistrée par les comptes de passif circulant (+19,4%) par rapport à celle des comptes de l'actif circulant (+17,2%).

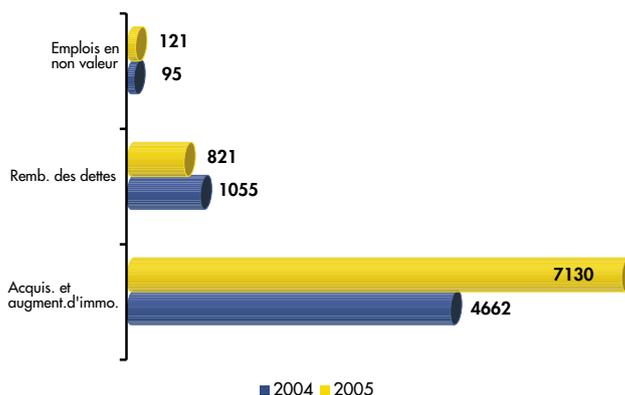
Compte tenu de ce qui précède, la variation de la trésorerie a été négative de 58 MDH contre une variation positive de 1 231 MDH en 2004.

Ainsi, la trésorerie a enregistré un solde de -0,34 MDH contre 58 MDH en 2004, malgré les impacts négatifs dus principalement à des effets exogènes à savoir :

- l'augmentation des prix des combustibles par rapport à 2004 (notamment le fioul et le gaz naturel, le charbon ayant initié cette augmentation dès 2003)
- l'augmentation des prix d'achat de l'électricité sur le marché espagnol
- la baisse de la production hydroélectrique
- le poids des arriérés des ex-régies et des communes

A noter que l'ONE a émis, en 2005, des billets de trésorerie d'un montant de 1 000 MDH.

Evolution des emplois 2004/2005 en MDH



OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE (ONE)

ATTESTATION DES AUDITEURS EXTERNES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2005

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de l'ONE pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc, excepté pour les situations mentionnées aux points 2, 3, 4, 5, 6 et 7 ci-dessous. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Notre rapport d'audit en date du 25 mai 2006 fait état des situations suivantes :

1. Ainsi qu'il est décrit dans l'Etat B1 de l'ETIC, l'ONE a entamé depuis 1997 la comptabilisation de ses engagements de retraite sur la base d'une étude actuarielle réalisée en 1997 puis actualisée en 2000 par un cabinet indépendant. Le montant de l'engagement ainsi calculé puis actualisé annuellement au taux de 7,58%, a atteint DH 10 157 millions au 31 décembre 2005. Cet engagement a été constaté par l'Office au passif du bilan, en provision pour charges, en contrepartie du compte charges à répartir parmi les immobilisations en non valeur. Les amortissements cumulés du montant inscrit en charges à répartir ont atteint DH 5 418 millions au 31 décembre 2005. Ainsi, les engagements sociaux restant à constater en charges au 31 décembre 2005 par rapport aux engagements requis s'élèveraient à DH 4 739 millions.
2. Ainsi qu'il est mentionné dans l'Etat B6.3 de l'ETIC, les comptes clients figurant au bilan pour un montant net de DH 5 239 millions comprennent des arriérés de créances datant de plus d'un an, dont une créance sur l'ex-RAD pour DH 990 millions et une créance sur l'ex-RDE Tétouan pour DH 72 millions. Ces créances n'étant pas encaissées à ce jour, nous ne sommes pas en mesure à ce stade de savoir si elles seront recouvrées en totalité.
3. Ainsi qu'il apparaît dans l'Etat B6.6 de l'ETIC, les comptes de régularisation d'actif comprennent un compte d'attente débiteur de DH 1 550 millions correspondant aux contributions de l'ONE au Budget de l'Etat prévues par les Lois de Finances des exercices 1998 à 2001 et celle de l'exercice 2004. Ces contributions ont été comptabilisées dans ce compte en attendant que le Conseil d'Administration décide de leur affectation (acomptes sur dividendes ou charges). A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir quel sort sera réservé à ce montant.



4. Ainsi qu'il ressort de l'Etat B6.3 de l'ETIC, les comptes clients et comptes rattachés comprennent la rubrique intitulée "écarts de migration", présentant au 31 décembre 2005 un solde de DH 27 millions. Il s'agit du reliquat des écarts dégagés en octobre 2000, au moment de la migration des données de l'ancien système de comptabilité vers le nouveau système SAP. A ce stade, et en attendant l'issue des travaux d'assainissement toujours en cours, nous ne sommes pas en mesure de savoir quelle serait l'incidence éventuelle de l'apurement de ces suspens sur les comptes de l'ONE.
5. Ainsi qu'il est mentionné dans l'Etat B6.6, les comptes de régularisation actif comprennent un montant de DH 335 millions (dont DH 200 millions de remboursements de prêts au CIH) relatifs aux dépenses engagées pour le compte du COS. Par ailleurs, les travaux de recensement et de valorisation des actifs et passifs adossés au COS ne sont pas achevés en vue de leur intégration dans les comptes de l'Office. La commission constituée à cet effet pour arrêter les modalités juridiques et financières du transfert n'ayant pas encore achevé ses travaux, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'estimer l'impact sur les comptes de l'ONE, de la compensation envisagée.
6. Les états de rapprochement bancaires font apparaître au 31 décembre 2005 de nombreuses opérations en suspens non régularisées à ce jour. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les ajustements éventuels qui pourraient résulter des travaux d'apurement de ces suspens qui sont toujours en cours.
7. Ainsi qu'il est mentionné dans l'état B15 de l'ETIC, suite à un contrôle fiscal, l'Office a fait l'objet en 2003 d'une notification de redressement qu'il a réfuté entièrement. A ce jour, le contentieux n'a pas encore abouti. Nous ne sommes donc pas encore en mesure de savoir quelle en sera l'issue.

Nous attestons que le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion et le tableau de financement présentés ci-après, sont extraits des états de synthèse objet de notre rapport d'audit du 25 mai 2006, lequel conclut que, à l'exception de ce qui est mentionné aux points 1 à 7 ci-dessus, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2005 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ONE ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc.

Par ailleurs, notre rapport d'audit du 25 mai 2006 fait également état de l'observation suivante :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus et ainsi qu'il est expliqué dans l'Etat A3 de l'ETIC, il est à noter que, suite à la demande adressée au Conseil National de la Comptabilité (CNC) pour connaître sa position quant au changement de pratique signalé dans notre rapport au titre de l'exercice 2004 et concernant le traitement comptable des participations en numéraire, le management de l'Office confirme, qu'en accord avec le CNC, la régularisation opérée est admise.

Le 2 août 2006

Price Waterhouse

A. Bidah
Associé

BILAN ACTIF

EXERCICE CLOS LE 31/12/2005

ACTIF	BRUT	EXERCICE 2005 AMORT & PROV.	NET	EXERCICE 2004 NET
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	10 616 336 152,32	5 587 593 660,50	5 028 742 491,82	4 885 903 629,89
FRAIS PRELIMINAIRES	257 986 179,93	90 462 260,33	167 523 919,60	152 276 212,64
CHARGES A REPARTIR S/P EXERCICES	10 358 349 972,39	5 497 131 400,17	4 861 218 572,22	4 733 627 417,25
PRIMES DE REMB. OBLIGATIONS	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	100 635 498,66	22 696 410,45	77 939 088,21	70 769 353,42
IMMOB EN RECHERCHES & DEVELOPPEM.	-	-	-	-
BREVETS MARQUES DROITS ET VAL.SIM.	66 738 311,79	22 696 410,45	44 041 901,34	30 775 239,11
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPOREL.	33 897 186,87	-	33 897 186,87	39 994 114,31
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	75 850 149 882,00	35 083 411 863,07	40 766 738 018,93	36 632 038 571,80
TERRAINS	150 068 436,74	1 010 572,74	149 057 864,00	136 012 370,51
CONSTRUCTIONS	11 070 936 458,80	5 930 404 824,82	5 140 531 633,98	4 244 539 579,46
INSTAL.TECH.MATERIEL ET OUTILLAGES	56 481 947 439,29	28 105 344 128,09	28 376 603 311,20	22 024 071 572,25
MATERIEL DE TRANSPORT	320 900 599,05	233 266 879,02	87 633 720,03	5 069 943,60
M.M.B ET AMENAGEMENTS DIVERS	344 166 788,29	278 446 957,42	65 719 830,87	57 434 534,39
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	964 051 070,09	534 938 500,98	429 112 569,11	93 722 316,72
IMMOB.CORPORELLES EN COURS	6 518 079 089,74	-	6 518 079 089,74	10 071 188 254,87
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	645 957 256,25	-	645 957 256,25	653 118 325,79
PRETS IMMOBILISES	280 743 532,53	-	280 743 532,53	333 167 045,95
AUTRES CREANCES FINANCIERES	47 134 172,72	-	47 134 172,72	1 871 728,84
TITRES DE PARTICIPATION	313 235 800,00	-	313 235 800,00	313 235 800,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	4 843 751,00	-	4 843 751,00	4 843 751,00
ECART DE CONVERSION ACTIF (E)	217 077 397,58	-	217 077 397,58	447 680 320,39
DIMINUTION DES CREANCES IMMOBIL.	-	-	-	-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANC.	217 077 397,58	-	217 077 397,58	447 680 320,39
TOTAL I (A+B+C+D+E)	87 430 156 186,81	40 693 701 934,02	46 736 454 252,79	42 689 510 201,29
STOCKS (F)	1 181 374 819,55	32 646 365,53	1 148 728 454,02	637 528 658,42
MARCHANDISES	-	-	-	-
MATIERES & FOURNITURES CONSOMMAB.	1 176 394 134,05	32 646 365,53	1 143 747 768,52	632 720 701,42
PRODUITS EN COURS	-	-	-	-
PRODUITS INTERMED & PRODUITS RESID.	4 980 685,50	-	4 980 685,50	4 807 957,00
PRODUITS FINIS	-	-	-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	8 403 186 957,67	239 746 189,59	8 163 440 768,08	7 157 793 449,27
FOURN.DEBITEURS AVANCES & ACOMPTE	347 733 545,81	-	347 733 545,81	646 013 907,71
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5 478 324 208,68	239 746 189,59	5 238 578 019,09	4 443 835 795,13
PERSONNEL	52 263 667,67	-	52 263 667,67	22 760 769,35
ETAT DEBITEUR	421 560 204,93	-	421 560 204,93	262 288 930,57
COMPTES D'ASSOCIES	-	-	-	-
AUTRES DEBITEURS	162 216 592,94	-	162 216 592,94	95 128 095,02
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 941 088 737,64	-	1 941 088 737,64	1 687 765 951,49
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	141 088 914,20
ECART DE CONVERSION ACTIF (I)	3 790 130,50	-	3 790 130,50	10 218 000,81
TOTAL II (F+G+H+I)	9 588 351 907,72	272 392 555,12	9 315 959 352,60	7 946 629 022,70
TRESORERIE ACTIF	2 060 058 499,71	-	2 060 058 499,71	1 462 024 715,82
CHEQUES & VALEURS A ENCAISSER	585 578 538,25	-	585 578 538,25	135 812 526,16
BANQUES T.G & C.P	1 471 610 748,89	-	1 471 610 748,89	1 322 583 768,16
CAISSES REGIES D'AVANCES & ACCRED.	2 869 212,57	-	2 869 212,57	3 628 421,50
TOTAL III	2 060 058 499,71	-	2 060 058 499,71	1 462 024 715,82
TOTAL GENERAL (I+II+III)	99 078 566 594,24	40 966 094 489,14	58 112 472 105,10	52 098 163 939,81

PASSIF	EXERCICE 2005	EXERCICE 2004
CAPITAUX PROPRES (A)	9 088 361 798,04	8 937 322 884,06
CAPITAL D'ETABLISSEMENT	14 937 260 879,53	14 545 604 706,62
PRIMES D'EMISSION.FUSION.D'APPORT	-	-
ECART DE REEVALUATION	-	-
RESERVES LEGALES	-	-
AUTRES RESERVES	-	-
REPORT A NOUVEAU	(5 608 281 822,56)	(5 568 812 698,33)
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	(240 617 258,93)	(39 469 124,23)
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	10 804 915 097,70	8 908 345 413,73
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	8 085 265 660,64	8 908 345 413,73
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 719 649 437,06	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (C)	14 746 457 174,92	13 716 505 509,80
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	15 998 400,00	23 997 600,00
AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	14 730 458 774,92	13 692 507 909,80
PROV.DURABLES P/RISQ,& CHARGES (D)	11 829 068 820,47	10 962 314 193,81
ECART DE CONVERSION PASSIF (E)	111 161 438,82	236 902 867,02
AUGMENT.DES CREANCES IMMOBILISEES	-	-
DIMINUT. DES DETTES DE FINANCEMENT	111 161 438,82	236 902 867,02
TOTAL I (A+B+C+D+E)	46 579 964 329,95	42 761 390 868,42
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	9 464 260 222,24	7 918 836 233,83
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	3 928 866 885,94	3 105 765 282,56
CLIENTS CREDIT, AVANCES & ACOMPTES	166 271 986,26	155 790 890,42
PERSONNEL	22 567 740,11	31 921 640,36
ORGANISMES SOCIAUX	52 823 839,80	65 336 974,68
ETAT	237 297 321,37	172 418 361,75
AUTRES CREANCIERS	2 893 761 631,37	2 313 536 291,88
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	2 162 670 817,39	2 074 066 792,18
AUTRES PROV.P/RISQ. & CHARGES (G)	3 790 130,50	10 218 000,81
ECART DE CONVERSION PASSIF CIRC. (H)	4 053 739,79	3 762 195,56
TOTAL II (F+G+H)	9 472 104 092,53	7 932 816 430,20
TRESORERIE PASSIF	2 060 403 682,62	1 403 956 641,19
CREDIT D'ESCOMPTE	-	-
CREDIT DE TRESORERIE	-	-
BANQUES (SOLDES CREDITEURS)	2 060 403 682,62	1 403 956 641,19
TOTAL III	2 060 403 682,62	1 403 956 641,19
TOTAL GENERAL (I+II+III)	58 112 472 105,10	52 098 163 939,81

	OPERATIONS			
	propres à l'exercice	concernant les exercices préc.	TOTAUX DE L'EXERCICE 2005	TOTAUX DE L'EXERCICE 2004
	1	2	3=1+2	4
1 PRODUITS D'EXPLOITATION				
.ventes de marchandises en l'état	-	-	-	-
.ventes de biens & services produits	13 975 226 536,57	1 318 482,79	13 976 545 019,36	12 042 241 914,49
.variation de stocks de produits		-		
.immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	104 837 625,84		104 837 625,84	107 644 300,56
.subventions d'exploitation	-	-	-	-
.autres produits d'exploitation	1 436 087,84	3 001,94	1 439 089,78	1 754 199,35
.reprises d'exploitation & transfert de charges	394 026 390,59	1 523 410,20	395 549 800,79	290 400 513,30
TOTAL I	14 475 526 640,84	2 844 894,93	14 478 371 535,77	12 442 040 927,70
2 CHARGES D'EXPLOITATION				
.achats revendus de marchandises	-	-	-	-
.achats consommés de matières et de fournitures	9 375 077 764,60	6 037 048,22	9 381 114 812,82	7 101 671 444,92
.autres charges externes	375 075 387,48	6 306 358,17	381 381 745,65	334 602 673,21
.impôts et taxes	54 585 976,72	6 772 156,77	61 358 133,49	61 837 906,37
.charges de personnel	1 622 163 837,44	49 641 676,18	1 671 805 513,62	1 571 278 464,56
.autres charges d'exploitation	4 070 384,16	27 742,30	4 098 126,46	0,00
.dotations d'exploitation	3 046 911 686,87	-	3 046 911 686,87	2 773 178 406,12
TOTAL II	14 477 885 037,27	68 784 981,64	14 546 670 018,91	11 842 568 895,18
3 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			(68 298 483,14)	599 472 032,52
4 PRODUITS FINANCIERS				
.produits de titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
.gains de changes	29 806 093,55	69 495,43	29 875 588,98	60 264 008,19
.intérêts et autres produits financiers	11 983 514,48	(2 659 461,03)	9 324 053,45	6 248 044,60
.reprises financières et transfert de charges	457 898 321,20	0,00	457 898 321,20	277 922 028,80
TOTAL IV	499 687 929,23	(2 589 965,60)	497 097 963,63	344 434 081,59
5 CHARGES FINANCIERES				
.charges d'intérêts	517 395 878,02	7 860 052,74	525 255 930,76	537 669 400,81
.pertes de change	76 287 396,41	482 624,88	76 770 021,29	44 266 952,74
.autres charges financières	-	-	-	2 360 786,50
.dotations financières	220 867 528,08	-	220 867 528,08	457 898 321,20
TOTAL V	814 550 802,51	8 342 677,62	822 893 480,13	1 042 195 461,25
6 RESULTAT FINANCIER (IV-V)			(325 795 516,50)	(697 761 379,66)
7 RESULTAT COURANT (III+VI)			(394 093 999,64)	(98 289 347,14)

	OPERATIONS			
	propres à l'exercice 1	concernant les exercices préc. 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 2005 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE 2004 4
RESULTAT COURANT (REPORT)			(394 093 999,64)	(98 289 347,14)
8 PRODUITS NON COURANTS				
.produits de cession des immobilisations	3 158 972 988,78	-	3 158 972 988,78	334 257 757,42
.subventions d'équilibre	-	-	-	-
.reprises sur subventions d'investissement	581 903 218,89	-	581 903 218,89	1 406 749 240,22
.autres produits non courants	77 341 427,28	132 674 191,15	210 015 618,43	83 336 590,69
.reprises non courantes et transfert de charges.	2 946 286 890,14	-	2 946 286 890,14	-
TOTAL VIII	6 764 504 525,09	132 674 191,15	6 897 178 716,24	1 824 343 588,33
9 CHARGES NON COURANTES				
.valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	2 813 320,97	-	2 813 320,97	-
.subventions accordées	1 570 627,51	-	1 570 627,51	30 462 363,13
.autres charges non courantes	16 825 708,23	6 729 236,76	23 554 944,99	69 820 915,87
.dotations non courantes aux amortissements et provisions	6 673 738 520,06	-	6 673 738 520,06	1 630 505 504,42
TOTAL IX	6 694 948 176,77	6 729 236,76	6 701 677 413,53	1 730 788 783,42
10 RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			195 501 302,71	93 554 804,91
RESULTAT AVANT IMPOT (VII+X)			(198 592 696,93)	(4 734 542,23)
IMPOTS SUR LES RESULTATS			42 024 562,00	34 734 582,00
RESULTAT NET (XI-XII)			(240 617 258,93)	(39 469 124,23)
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	21 739 719 095,16	132 929 120,48	21 872 648 215,64	14 610 818 597,62
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	22 029 408 578,55	83 856 896,02	22 113 265 474,57	14 650 287 721,85
RESULTAT.NET (T.PRODUITS-T.CHARGES)	(289 689 483,39)	49 072 224,46	(240 617 258,93)	(39 469 124,23)

TABLEAU DE FINANCEMENT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2005

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE	EXERCICE	VARIATION a-b	
	2005 -a-	2004 -b-	EMPLOIS -c-	RESSOURCES -d-
1 FINANCEMENT PERMANENT (1)	46 579 964 329,95	42 761 390 868,42	0,00	3 818 573 461,53
2 MOINS ACTIF IMMOBILISE	46 736 454 252,79	42 689 510 201,29	4 046 944 051,50	0,00
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCT. (1-2) (A)	(156 489 922,84)	71 880 667,13	228 370 589,97	0,00
4 ACTIF CIRCULANT	9 315 959 352,60	7 946 629 022,70	1 369 330 329,90	0,00
5 MOINS PASSIF CIRCULANT (2)	9 472 104 092,53	7 932 816 430,20	0,00	1 539 287 662,33
6 = BESOIN DE FINANCEM, GLOBAL (4-5) (B)	(156 144 739,93)	13 812 592,50	0,00	169 957 332,43
7 TRESORIER NETTE (ACTIF -PASSIF) =A-B	(345 182,91)	58 068 074,63	0,00	58 413 257,54
II- EMPLOIS ET RESSOURCES				
	EXERCICE 2005		EXERCICE 2004	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I- RESSOURCES STABLES DE L'EX.				
. AUTOFINANCEMENT (A)		2 450 485 479,24		2 713 515 289,35
. Capacité d'autofinancement		2 450 485 479,24		2 713 515 289,35
- Distribution de bénéfice				
. CESSIONS ET REDUCT. D'IMMOB.(B)		2 955 546 385,84		88 038 674,62
. Réduction d'immobilisations corporelles		0,00		0,00
. Cessions d'immobilisations corporelles		2 868 491 615,16		43 776 383,80
. Cessions d'immobilisations financières		0,00		0,00
. Récupération sur créances immobilisées		87 054 770,68		44 262 290,82
. AUGMENT, CAP PROP, & CAP ASS. (C)		481 593 537,66		693 731 352,67
. Augmentation de capital apport		391 656 172,91		518 684 960,18
. Capitaux propres assimilés		89 937 364,75		175 046 392,49
. AUGMENT, DETTES DE FINANC. (D)		1 956 200 970,69		2 022 761 525,60
(Nettes de primes de remb.)				
TOTAL RESS.STABLES (A+B+C+D)		7 843 826 373,43		5 518 046 842,24
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
. ACQUIS.ET AUGMENT.D'IMMOB. (E)	7 129 839 180,42		4 661 652 115,99	
. Acquisition d'immobilisations incorporelles.	15 083 917,31		10 110 425,76	
. Acquisition d'immobilisations corporelles.	7 034 861 561,97		4 446 300 369,39	
. Acquisition d'immobilisations financières	45 262 443,88		142 437 604,80	
. Augmentation des créances immobilisées	34 631 257,26		62 803 716,04	
. REMBOUR.DES CAPITAUX PROPRES (F)	0,00		0,00	
. REMBOUR. DES DETTES FINANCEM. (G)	821 387 810,96		1 055 446 247,61	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	120 969 972,02		94 804 559,67	
. TOTAL II- EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	8 072 196 963,40		5 811 902 923,27	
.III- VARIATION DU BESOIN DE FINAN GLOBAL (B F G)	0,00	169 957 332,43	0,00	1 524 948 745,87
.IV- VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	58 413 257,54	1 231 092 664,84	0,00
TOTAL GENERAL	8 072 196 963,40	8 072 196 963,40	7 042 995 588,11	7 042 995 588,11

			EXERCICE 2005	EXERCICE 2004
I	1	.Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
	2	- .Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
	=	MARGE BRUTE / VENTE EN L'ETAT	0,00	0,00
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	14 081 382 645,20	12 149 886 215,05
	3	.Ventes de biens et services produits	13 976 545 019,36	12 042 241 914,49
	4	.Variation stocks de produits		
	5	.Immob.produites /elle-même	104 837 625,84	107 644 300,56
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	9 762 496 558,47	7 436 274 118,13
	6	.Achats de matières et fournitures	9 381 114 812,82	7 101 671 444,92
	7	.Autres charges externes	381 381 745,65	334 602 673,21
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	4 318 886 086,73	4 713 612 096,92
	8	+ .Subventions d'exploitation	0,00	0,00
	9	- .Impôts et taxes	61 358 133,49	61 837 906,37
	10	- .Charges du personnel	1 671 805 513,62	1 571 278 464,56
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	2 585 722 439,62	3 080 495 725,99
	=	INSUFFISANCES BRUTES D'EXPLOIT,(IBE)	0,00	0,00
	11	+ .Autres produits d'exploitation	1 439 089,78	1 754 199,35
	12	- .Autres charges d'exploitation	4 098 126,46	0,00
	13	+ .Reprises d'exploit.et transfert de charges	395 549 800,79	290 400 513,30
	14	- .Dotations d'exploitation	3 046 911 686,87	2 773 178 406,12
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION	(68 298 483,14)	599 472 032,52
VII	+	RESULTAT FINANCIER	(325 795 516,50)	(697 761 379,66)
VIII	=	RESULTAT COURANT	(394 093 999,64)	(98 289 347,14)
IX	+	RESULTAT NON COURANT	195 501 302,71	93 554 804,91
	15	- .Impôts sur les sociétés	42 024 562,00	34 734 582,00
X	=	RESULTAT DE L'EXERCICE	(240 617 258,93)	(39 469 124,23)

II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)-AUTOFINANCEMENT

	1	.Résultat de l'exercice	(240 617 258,93)	(39 469 124,23)
		.Bénéfice +	0,00	0,00
		.Perte -	(240 617 258,93)	(39 469 124,23)
	2	+ .Dotations d'exploitation (1)	2 984 683 001,48	2 728 314 141,90
	3	+ .Dotations financières (1)	217 077 397,58	447 680 320,39
	4	+ .Dotations non courantes (1)	6 673 738 520,06	1 630 505 504,42
	5	- .Reprises d'exploitation (2) (3)	109 114 644,44	97 381 086,05
	6	- .Reprises financières (2)	447 680 320,39	271 876 030,16
	7	- .Reprises non courantes (2) (3)	3 761 922 921,93	1 640 482 053,12
	8	- .Produits des cessions d'immobilisations	2 868 491 615,16	43 776 383,80
	9	+ .VNA des immobilisations cédées	2 813 320,97	0,00
I	=	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	2 450 485 479,24	2 713 515 289,35
	10	- .Distribution de bénéfice	0,00	0,00
II		AUTOFINANCEMENT	2 450 485 479,24	2 713 515 289,35

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

COORDONNEES UTILES

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE

65, rue Othman Ben Affan, Casablanca
Téléphone : 022 66 80 80
Fax : 022 22 00 38
Site web : www.one.org.ma

DIRECTION ELECTRIFICATION RURALE

Adresse : Boulevard Ahl Loghlam -
Casablanca
Téléphone : 022 75 45 01
Fax : 022 75 45 07

CASABLANCA

Division Régionale Distribution Casablanca

Adresse : Immeuble Fadila, angle
Vanzeland et Bd Abdelmoumen
Téléphone : 022 48 00 82
Fax : 022 47 35 92

Agence Distribution Casablanca

Adresse : 139, angle avenue Mers Sultan
et rue Zarhouné - Casablanca
Téléphone : 022 20 31 48
Fax : 022 20 33 06

Agence Distribution Azilal

Adresse : Lotissement Al Wahda - Azilal
Téléphone : 023 45 82 18
Fax : 023 45 86 31

Agence Distribution Béni Mellal

Adresse : Immeuble Tahiri, Boulevard
Mohammed V – Béni Mellal
Téléphone : 023 48 35 71
Fax : 023 48 90 25

Agence Distribution Benslimane

Adresse : 182, Boulevard Hassan II -
Benslimane
Téléphone : 023 29 18 90
Fax : 023 29 74 17

Agence Distribution El Jadida

Adresse : 40, avenue Chouhada – El
Jadida
Téléphone : 023 37 38 91

Fax : 023 37 38 80

Agence Distribution Khouribga

Adresse : 16, rue Moulay Abdellah -
Khouribga
Téléphone : 023 49 36 48
Fax : 023 49 36 53

Agence Distribution Settat

Adresse : 126, Boulevard Mohammed V
- Settat
Téléphone : 023 40 19 77
Fax : 023 40 15 50

MARRAKECH

Division Régionale Distribution Marrakech

Adresse : Route Souihla n°10 bis, 4 DMT
Targa – Marrakech
Télé.: 044 44 69 96 - 044 44 69 98
Fax : 044 44 70 11

Agence Distribution Marrakech

Adresse : Quartier industriel - route
d'Essaouira – Marrakech
Télé.: 044 49 51 51 - 044 49 04 65
Fax : 044 49 00 47

Agence Distribution Al Haouz

Adresse : Tahanaout Al haouz
Télé.: 044 48 43 67 - 044 48 43 43
Fax : 044 48 43 34

Agence Distribution El Kalâa

Adresse : Route de Béni Mellal - El Kelaâ
Télé.: 044 41 22 74 - 044 41 22 38
Fax : 044 41 25 35

Agence Distribution Essaouira

Adresse : Quartier industriel - Boulevard
Moulay Hicham – Essaouira
Téléphone : 044 47 59 85
Fax : 044 47 46 29

Agence Distribution Safi

Adresse : Rue Ahmed Taieb Benhima,
Immeuble Saâd – Safi
Téléphone : 044 63 08 39
Fax : 044 63 08 44

Agence Distribution Chichaoua

Adresse : Quartier administratif – Chichaoua
Téléphone : 044 35 22 22
Fax : 044 35 33 40

AGADIR

Division Régionale Distribution Agadir

Adresse : Avenue Abderrahim Bouâbid
Téléphone : 048 22 07 19
Fax : 048 22 07 30

Agence Distribution Agadir

Adresse : n° 72 Bloc 101 Cité Charaf - Agadir
Téléphone : 048 22 06 47
Fax : 048 22 06 90

Agence Distribution Laâyoune

Adresse : Hay Moulay Rachid ONE - Laâyoune
Téléphone : 048 89 31 53
Fax : 048 89 41 29

Agence Distribution Guelmim

Adresse : Boulevard Mohamed VI cité ONE - Guelmim
Téléphone : 048 87 30 30
Fax : 048 87 20 26

Agence Distribution Tan Tan

Adresse : ONE Rue de la Plage - Tan Tan
Téléphone : 048 76 05 66
Fax : 048 76 02 73

Agence Distribution Tiznit

Adresse : Quartier administratif n° 2 Cité ONE - Tiznit
Téléphone : 048 86 50 33
Fax : 048 86 33 15

Agence Distribution Inezgane

Adresse : Riad Assalam n° 13 D - Agadir
Téléphone : 048 83 60 63
Fax : 048 83 60 84

Agence Distribution Ouarzazate

Adresse : Cité ONE Cité Administrative - Ouarzazate
Téléphone : 044 88 52 96
Fax : 044 88 29 05

Agence Distribution Taroudant

Adresse : Cité ONE Lamhita - Taroudant
Téléphone : 048 85 35 85
Fax : 048 85 03 30

Agence Distribution Biougra

Adresse : 10, Rue Soulaïmane Agadir Arroudani
- Les Amicales
Téléphone : 048 81 97 77
Fax : 048 81 97 76

Agence Distribution Zagora

Adresse : Cité ONE Hay Ennakhil - Zagora
Téléphone : 044 84 63 23
Fax : 044 84 63 25

Agence Distribution Dakhla

Adresse : Rue El Aafte Bloc Rouge - Dakhla
Téléphone : 048 89 81 23
Fax : 048 89 06 36

Agence Distribution Tata

Adresse : Cité ONE Boulevard Mohamed V - Tata
Téléphone : 048 80 20 32
Fax : 048 80 20 32

KENITRA

Division Régionale Distribution Kénitra

Adresse : 16, rue Ibn El Benna
Téléphone : 037 37 73 44
Fax : 037 37 73 45

Agence Distribution Chefchaouen

Adresse : Quartier administratif, route de Tétouan
Téléphone : 039 98 64 05
Fax : 039 98 69 84

Agence Distribution Kénitra

Adresse : Avenue Mohamed Diouri, place de la gare
Téléphone : 037 37 48 04
Fax : 037 37 82 64

Agence Distribution Khémisset

Adresse : 94, rue Kadi Ayad
Téléphone : 037 55 22 66
Fax : 037 55 23 20

Agence Distribution Sidi Kacem

Adresse : rue 23, immeuble 20
Téléphone : 037 59 33 37
Fax : 037 59 37 63

Agence Distribution Tétouan

Adresse : Saniat R'mel, rue Mohammédia
Téléphone : 039 97 43 54
Fax : 039 97 43 58

Agence Distribution Tanger

Adresse : Rue Mimosas, immeuble Najd,
1er étage
Téléphone : 039 94 59 58
Fax : 039 94 59 54

MEKNES

Division Régionale Distribution Meknes

Adresse : Boulevard Moulay Youssef
Téléphone : 055 52 56 57
Fax : 055 51 35 57

Agence Distribution Errachidia

Adresse : Immeuble des habous,
Boutalamine
Téléphone : 055 57 23 67
Fax : 055 57 03 44

Agence Distribution El Hajeb

Adresse : Quartier administratif
Téléphone : 055 54 28 75
Fax : 055 54 32 40

Agence Distribution Ifrane

Adresse : Poste 60/22 kV, rue de
Meknes
Téléphone : 055 56 72 74
Fax : 055 56 72 73

Agence Distribution Khénifra

Adresse : Quartier Younes, boulevard de
la marche verte
Téléphone : 055 38 54 44
Fax : 055 38 54 43

Agence Distribution Meknès

Adresse : Boulevard Moulay Youssef
Téléphone : 055 40 27 31
Fax : 055 52 08 47

FES

Division Régionale Distribution Fès

Adresse : Centre commercial Anass, route
Aïn Smen
Téléphone : 055 60 04 63
Fax : 055 60 41 74

Agence Distribution Al Hoceima

Adresse : Rue Abdelkrim El Khattabi
Téléphone : 039 98 03 22
Fax : 039 98 23 39

Agence Distribution Taza

Adresse : Angle Bd Med V et Allal El Fassi
Téléphone : 055 67 20 22
Fax : 055 67 27 27

Agence Distribution Fès

Adresse : 12 rue Imam Ali
Téléphone : 055 62 62 85
Fax : 055 62 53 00

Agence Distribution Sefrou

Adresse : Bd Med V Route de
Boulemane
Téléphone : 055 66 08 52
Fax : 055 66 00 69

Agence Distribution Taounate

Adresse : Avenue Oued Eddahab
Téléphone : 055 68 88 56
Fax : 055 88 68 57

Agence Distribution Missour

Adresse : Quartier Sidi Boutayeb
Téléphone : 055 58 56 16
Fax : 055 68 41 00

OUJDA

Division Régionale Distribution Oujda

Adresse : Angle Bd Derfoufi et Ibn Sina
- Oujda
Téléphone : 056 71 16 88
Fax : 056 68 44 28

Agence Distribution Oujda

Adresse : Angle Bd Derfoufi et Ibn Sina
- Oujda
Téléphone : 056 66 22 91
Fax : 056 70 36 94

Agence Distribution Nador

Adresse : Boulevard Youssef Bnou
Tachfine - Nador
Téléphone : 056 33 02 83
Fax : 056 33 32 72

Agence Distribution Berkane

Adresse : Boulevard Chouhada- Berkane
Téléphone : 056 61 67 48
Fax : 056 64 27 76

Agence Distribution Jérad

Adresse : Boulevard Hassan II - Jérad
Téléphone : 056 82 08 16
Fax : 056 82 08 17

Agence Distribution Taourirt

Adresse : Rue Zag Hay Al Massira -
Taourirt
Téléphone : 056 69 94 00
Fax : 056 69 96 36

Agence Distribution Bouarfa

Adresse : Place de la mosquée, quartier
administratif - Bouarfa
Téléphone : 056 79 82 39
Fax : 056 64 27 76



Office National de l'Electricité

Siège Social : 65, rue Othman Ben Affane - 20 000 Casablanca -

Tél : (212) 22 66 80 80 - Fax : (212) 22 22 00 38

E-mail : one@one.org.ma - Site Web : www.one.org.ma